

La Calédonie AGRICOLE

➔ octobre /
novembre 2025
N°204

Le magazine
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche



POUR UNE PÊCHE PRO ET DURABLE

Dossier > P. 12



200 F

Filière ovine-caprine

Augmenter
la production locale

> P. 20

Transition énergétique

Comment maîtriser
sa consommation

> P. 37

Formation

Un partenariat entre
la CAP-NC et le RSMA

> P. 43



 www.cap-nc.nc

 Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie

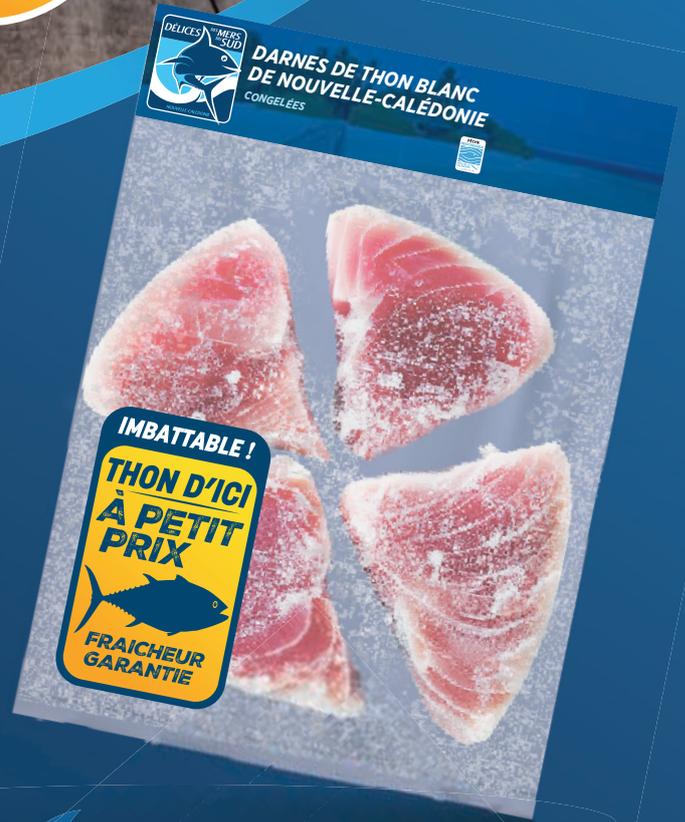


LE THON D'ICI À PETIT PRIX



**UN GOÛT
QUI VIENT
DE CHEZ
NOUS !**

Mangez bon, mangez local
en soutenant la pêche
calédonienne et responsable !



Suivez-nous
sur Pêche.nc





LES TROIS ÉTAGES DE LA FUSÉE...

Lors de la saison des foires, qui s'est achevée à Koumac comme de tradition, j'ai eu l'occasion de présenter un état des lieux de notre stratégie, à mi-mandat, devant un public mêlant ressortissants, partenaires et représentants de la sphère politique. Cette stratégie comporte trois étages, comme dans le cas des fusées lunaires : un premier avec le moteur

principal permettant l'envol, un deuxième avec un moteur pour échapper à l'attraction terrestre, enfin un module transportant l'équipage.

Notre moteur principal, ce sont les exploitations et les armements de pêche. Sans cet étage, rien n'est possible. Nous devons donc y consacrer toute notre énergie. Et ce magazine en atteste, avec un large contenu consacré à des solutions techniques au service de nos ressortissants, ce dont je me réjouis. Le deuxième étage est celui de la mutualisation des efforts à l'échelle de notre territoire. Il en est également question dans ce numéro, notamment au sein du dossier consacré au secteur de la pêche, avec une coopérative en voie de gestation. Enfin, et il s'agit là de rappeler notre raison d'être, nous devons nous rappeler qui est l'équipage que nous transportons, celui que nous devons emmener à bon port. Cet équipage, ce sont les consommateurs, ce sont ceux pour lesquels nous travaillons. Eux aussi sont au cœur de nos actions et ce magazine en témoigne également. Marchés, foires, transformation, cantines, commercialisation, les consommateurs sont partout et nous les prenons en compte jusqu'aux territoires voisins, comme en atteste ma présence lors de la Foire du Pacifique, en Polynésie française, fin septembre.

J'ai le sentiment que nous sommes parvenus à faire décoller cette fusée et que celle-ci a pris suffisamment d'altitude pour nous permettre d'embrasser du regard tous les enjeux auxquels nous devons répondre. Reste à veiller qu'elle continue à s'inscrire sur une bonne trajectoire. C'est à la fois notre volonté et notre devoir. Nous le devons aux consommateurs et à nos ressortissants.

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES SIGNES EN FIL ROUGE



➔ Mangeons local !

Lorsque cette image est associée à un article ou une brève au sein du magazine, cela signifie que le sujet est en lien avec l'ambition de la mandature visant à promouvoir la consommation de produits locaux, et donc leur production, leur transformation ou leur écoulement.



➔ OBJECTIFS PRIORITAIRES

Au sortir de la crise de 2024, une vingtaine d'objectifs opérationnels prioritaires ont été définis par les équipes techniques, avant d'être validés par les élus de la CAP-NC. Quand cette pastille est associée à un contenu, elle vient préciser le degré d'avancement, en pourcentage, de ces objectifs.



➔ FOCUS

Si le temps vous manque pour lire l'intégralité des articles de votre magazine, nous vous invitons à lire uniquement les contenus des « Focus ». En quelques minutes, vous pourrez ainsi parcourir et assimiler l'essentiel des informations de cette édition.

Sommaire

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- Retour en images sur les foires agricoles
- Bilan de mi-mandat de la CAP-NC
- Les mercuriales, outil indispensable pour gérer la filière fruits et légumes
- Davar, recensement agricole

12 DOSSIER

- Pour une pêche pro et durable

18 ANIMAL

- En bref
- Lancement de la marque Porc plein air
- Développer la filière ovine-caprine, un défi collectif
- Portrait : Georgie Peraldi
- Fiche technique : traitement sanitaire des ovins-caprins
- Fiche technique : protocole de vente des ovins-caprins

26 VÉGÉTAL

- En bref
- Fiche technique : pucerons sur cucurbitacées
- La filière cacao s'organise
- Fiche technique : entretien des circuits d'irrigation en culture hors sol
- SoLife, un sol vivant pour une agriculture fertile et durable

34 PÊCHE

- En bref
- Portrait : Guillaume Le Marchand

36 ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En bref
- Transition énergétique - maîtriser sa consommation
- Prim'Air : valoriser les effluents d'élevage
- Fiche technique : gestion des déchets - procédures de tri

41 GESTION DE L'ENTREPRISE

- Indicateurs économiques
- Fiche pratique : tout savoir sur la coopérative

43 FORMATION

- Un partenariat entre la CAP-NC et le RSMA
- Les prochaines formations agricoles

45 BIENVENUE À LA FERME PETITES ANNONCES

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc



Mission Tech&Bio

Du 19 au 27 septembre, deux élus Franck Soury-Lavergne et Raynald Washetine se sont rendus en Métropole, dans la Drôme pour participer notamment au salon Tech&Bio, dans le cadre d'une mission autour des pratiques agricoles durables et innovantes. Au programme : polyculture-élevage avec un focus porcine et avicole, gestion partagée de l'eau agricole, optimisation des ressources en eau et énergie, et approvisionnement des cantines via des groupements de producteurs. Une immersion inspirante pour renforcer les dynamiques locales !

Engrais

Anticiper les commandes pour garantir l'approvisionnement

Alors que les récoltes ne sont pas encore terminées, il est déjà temps pour les agriculteurs de penser aux besoins en engrais pour les prochaines cultures. En effet, le délai moyen entre la commande et la réception de la marchandise est d'environ six mois, ce qui impose une planification rigoureuse. Aussi, il est fortement recommandé de demander un premier devis afin d'avoir une estimation des coûts selon ses besoins. Pour rappel, ce devis ne constitue pas un engagement, mais permet de préparer une commande ferme et définitive, qui sera validée après signature et versement d'un acompte de 10 %. Commander dès maintenant, c'est garantir son approvisionnement et éviter les ruptures qui pourraient compromettre la campagne agricole. L'anticipation est un levier stratégique pour sécuriser les intrants et optimiser les rendements.



➔ + D'INFOS

Dock des engrais de la CAP-NC - Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc



Apiculture

Bientôt, le concours des miels



La nouvelle édition du concours aura lieu lundi 17 novembre, au GIEP de Nouville. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 novembre. Les conditions pour participer dans les catégories en compétition - Niaouli, toutes fleurs îles, toutes fleurs Grande Terre et crémeux :

- ➔ Déclaration de ruches à jour
- ➔ Carte agricole valide
- ➔ Minimum 25 ruches exploitées

Pour télécharger le formulaire de participation, rendez-vous sur technopole.nc

Projet Carbon, appel à manifestation d'intérêt

L'IAC (Institut agronomique néo-calédonien), en collaboration avec l'IRD, le Cirad et l'UNC, lance un AMI auprès des agriculteurs calédoniens pour participer à un projet de recherche innovant. Financé par le Cresica, le projet Carbon vise les objectifs suivants :

- ➔ Quantifier et qualifier les stocks de carbone des sols métallifères sous différents usages de terre ;
- ➔ Identifier les facteurs bio-géo-chimiques qui contrôlent ces stocks ;
- ➔ Comprendre le rôle des pratiques agricoles sur ces stocks ;
- ➔ Connaître les sols pour mieux les valoriser et les protéger.

Pour participer, contactez audrey.leopold@iac.nc

La FED-CAPP en action

Jean-Christophe Niaoutou, président de la CAP-NC, s'est rendu à la 39^e Foire agricole de Polynésie française du 23 au 30 septembre, dans le cadre de la coopération régionale portée par la FED-CAPP. Invité d'honneur, il a pu promouvoir les valeurs et les enjeux du « *Mangeons local !* » à l'échelle du Pacifique, rappelant combien la souveraineté alimentaire est au cœur des priorités communes des territoires. Cette mission d'une semaine a permis de consolider les projets actuels et futurs en collaboration avec les chambres de Polynésie française (CAPL) et de Wallis-et-Futuna (CCIMA) et d'avancer sur plusieurs chantiers communs : agrotransformation, préparation du prochain Tech&Bio régional (6, 7, 8 et août 2026 à Moorea) et valorisation de la viande calédonienne auprès des importateurs polynésiens.

La transition alimentaire, un sujet d'actualité

Une proposition de délibération portant approbation du schéma opérationnel de transition alimentaire calédonienne a été déposée au Congrès, le 17 septembre dernier. Cette feuille de route pour une alimentation durable en faveur de tous les Calédoniens vise entre autres à développer les circuits courts et la transition agroécologique en renforçant les secteurs de l'agriculture et de la pêche pour tendre vers l'autosuffisance alimentaire. Une démarche en accord avec la stratégie « *Mangeons local !* » de la CAP-NC.

Une opération 100 % locale dans les écoles du Grand Nouméa

Tous les jeudis, le prestataire Newrest s'efforce de proposer aux 9 000 écoliers des communes de Nouméa, Dumbéa et Païta des plateaux 100 % local, participant vivement au mouvement du « *Mangeons local !* » porté par la CAP-NC. Aujourd'hui, plus de 50 % des produits cuisinés par l'opérateur sont d'origine locale ou transformés sur le territoire. Jeudi 4 septembre, tous les acteurs et partenaires de ces opérations ont pu se réunir et partager le même repas que les enfants à l'école primaire Dillenseger de Dumbéa. Yoann Lecourieux, maire de Dumbéa, Alain Jacquet, directeur des Opérations de Newrest, Jean-Christophe Niaoutou, président de la CAP-NC, des représentants de l'Agence rurale, la caisse des écoles de Dumbéa et l'association Repair ont ainsi pu déguster le menu du jour : saucisses de porc local et courgettes locales labellisées Agriculture responsable.



Commercialisation des fruits et légumes

La nouvelle version de l'annuaire d'appui à la commercialisation des fruits & légumes est désormais disponible sur le site de la CAP-NC. Producteurs, vous y trouverez la liste actualisée des contacts d'acheteurs, distributeurs, transformateurs et autres partenaires pour faciliter la vente et la mise en marché de vos produits.

Pour consulter l'annuaire, allez sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"



PROMOS JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2025





MOTOCULTEUR MH 710

- Capacité réservoir : 3.6 l
- Largeur de travail : 97 cm
- Jeu de houe : ø 36 cm

122 900^F TTC

Au lieu de 164 881 F



41 95 30



44 35 78



32 23 32



42 55 42



47 62 78

Tel. 28 15 58

www.ducos-quincaillerie.nc

CONSTRUISSONS NOTRE PAYS, ECONOMISONS L'ENERGIE

Marché de proximité

Nouveau : le p'tit marché

Mi-septembre, la province Sud, en partenariat avec la CAP-NC, a lancé un nouveau marché au Parc zoologique et forestier, à Nouméa. Programmé chaque deuxième dimanche du mois, il permettra de valoriser et promouvoir la production locale et aux visiteurs d'échanger directement avec les producteurs.

**Prochain rendez-vous :
dimanche 12 octobre**

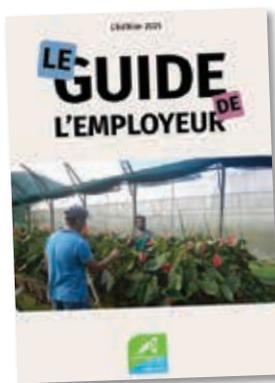


Forum de l'eau : consultation sur l'arrêté d'application

Suite à la promulgation de la loi sur le domaine public de l'eau le 15 juillet, le gouvernement lance une dynamique participative. Participez aux ateliers de consultation sur l'arrêté d'application les 21 et 22 octobre à Koné et les 28 et 29 octobre à Nouméa.

La restitution aura lieu jeudi 6 novembre au centre culturel Tjibaou, lors du prochain Forum de l'eau. Votre participation compte !

Le 19 août, l'Ocef a exporté un conteneur de viande locale vers la Polynésie française. Cette opération est le résultat d'une mission de la CAP-NC qui a eu lieu en mai dernier dans le cadre de la FED-CAPP (Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique) et à laquelle l'office avait participé. Le secteur de la viande connaît depuis plusieurs mois une baisse de la consommation de 20 à 25 %. Aussi, l'export est une des solutions mises en place par l'Ocef pour écouler les stocks et conserver le niveau actuel de production de la viande locale.



Tout savoir sur l'alternance

La CAP-NC vient de publier *Le Guide de l'employeur*, afin d'accompagner au mieux les agriculteurs qui accueillent un alternant sur leur exploitation. Il vise à faciliter les relations entre le tuteur, l'alternant et le Centre de formation des alternants (CFA) de la CAP-NC.

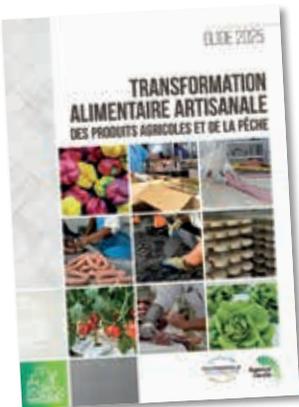
**Pour télécharger le guide,
rendez-vous sur cap-nc.nc,
rubrique "Se documenter"**

Formation

Mieux maîtriser la santé des plantes

Du 5 au 7 août, le site de Nessadiou a accueilli une formation sur la santé des plantes, dans le cadre du partenariat entre la CAP-NC et l'Ifap. À l'issue de ces trois jours, les stagiaires étaient capables de maîtriser les bases d'un diagnostic phytosanitaire et les leviers agronomiques favorisant la bonne santé des cultures. En outre, ils ont pu découvrir les différents traitements de biocontrôle compatibles avec l'agriculture biologique. Une belle réussite !

➡ POUR EN SAVOIR +
Service formation de la CAP-NC
Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc - cap-nc.nc



Nouvelle édition du guide de la transformation alimentaire

Initialement élaboré en 2020 par la Technopole, ce guide technique a été mis à jour et enrichi grâce au soutien de l'Agence rurale. Il constitue un outil pratique à destination des porteurs de projet, producteurs et acteurs de la transformation alimentaire. La valorisation et la transformation des produits agricoles et de la pêche représentent des leviers de développement essentiels pour les filières locales. Ce guide s'inscrit pleinement dans les missions d'accompagnement et de promotion portées par l'Agence rurale en faveur du monde agricole et des initiatives locales.

**Le guide est téléchargeable sur agence-rurale.nc, rubrique "Espace documentation" -
Communication**

L'activité du président



DU 15 AU 17 AOÛT 2025

Foire de Bourail

De nombreux élus de la CAP-NC se sont rendus à la Foire cette année afin de soutenir les producteurs et les pêcheurs. L'occasion aussi pour le président Jean-Christophe Niaoutou de présenter un état des lieux de la stratégie de la chambre à mi-parcours de la mandature actuelle devant plus de 70 participants : élus, institutionnels, professionnels du secteur, personnalités politiques...

10 AOÛT 2025

Hippodrome Henri-Milliard à Nouméa

Jean-Christophe Niaoutou a assisté à la Coupe Clarke, l'évènement hippique de la saison 2025, remporté par The Star monté par le jockey Nivesh Teeluck.



18 SEPTEMBRE 2025

Visite de la FCTE

Jean-Christophe Niaoutou a participé à la visite du centre de tri de la FCTE (France Calédonie Tropic Export) à La Foa, organisée par l'Agence rurale.

19 SEPTEMBRE 2025

Foire de Koumac et du Nord

Après Bourail et Lifou, Jean-Christophe Niaoutou et plusieurs élus de la CAP-NC étaient présents à la Foire du nord.

4 SEPTEMBRE 2025

Opération produits locaux dans les cantines

Tous les jeudis, les écoliers du Grand Nouméa se voient proposer un plateau 100 % local par le prestataire Newrest. Les acteurs et partenaires de ces opérations, dont le président de la CAP-NC, se sont réunis pour partager le même repas que les enfants à l'école primaire Dillenseger de Dumbéa.

14 SEPTEMBRE 2025

Foire des îles Loyauté

Le président, avec les élus des Îles et le président de la province Mathias Waneux, était aux côtés des ressortissants de la CAP-NC pour défendre la stratégie « Mangeons local ! » et encourager la production locale.



RENDEZ-VOUS ET ACTIONS SUR LE TERRAIN DES ÉLUS

1^{ER} AOÛT 2025

Comptoir fertilité des sols

Dylan Debien, élu, a pris part à l'inauguration du comptoir de la fertilité des sols au dock des engrais à Ducos.

7 AOÛT 2025

Débat à l'Université

Lors du débat sur l'accord de Bougival organisé à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, les élus Jean-Philippe Bougault et Mario Lopez étaient présents pour soutenir les enjeux liés à l'agriculture et à la pêche.

7 AOÛT 2025

Rencontres de qualité

L'élue Christian Georget a participé à la 2^e édition des Rencontres, organisées par la CAP-NC pour promouvoir les produits locaux et favoriser leur commercialisation.

11 AOÛT 2025

Forum de l'entrepreneuriat

Raynald Washetine représentait la CAP-NC à Maré pour informer les porteurs de projet en agriculture.

23 AOÛT 2025

Visite de Manuel Valls

Le ministre des Outre-mer s'est rendu au marché de Ducos, accompagné de l'élue Franck Soury-Lavergne, et a pu échanger avec agriculteurs et pêcheurs.



24 ET 25 SEPTEMBRE 2025

Salon Tech&Bio

Les élus Franck Soury-Lavergne et Raynald Washetine se sont rendus au salon de l'innovation agricole dans la Drôme pour découvrir les nouvelles techniques agricoles bio et alternatives.



Les foires agricoles en images...

En 2025, la CAP-NC affirme sa présence sur les foires agricoles de tout le territoire. À travers ces rencontres, la chambre partage les valeurs de sa stratégie « *Mangeons local !* » et met en lumière les saveurs calédoniennes. Ces moments d'échange entre producteurs et visiteurs sont précieux et indispensables pour célébrer notre agriculture et notre pêche locales !



FOIRE DE BOURAIL

Du 15 au 17 août, la Foire de Bourail a fait son grand retour. Cette édition restera particulière : elle a notamment vu naître le Village « *Mangeons local !* », symbole de notre engagement en faveur de la valorisation des productions calédoniennes. Cette initiative a également donné lieu à une nouveauté remarquable : l'ouverture d'un Village des pêcheurs, proposant produits frais et transformés, une première à la Foire de Bourail. Les deux espaces ont chacun trouvé leur place et ont conquis un public chaleureux. Une belle occasion de se retrouver entre Calédoniens de la Grande Terre et des îles.



FOIRE DES ÎLES LOYAUTÉ

C'est à Wagejen sur l'île de Lifou, du 12 au 14 septembre, que s'est tenue la Foire des îles Loyauté. Un week-end haut en couleur : entre découvertes culturelles, spectacles vivants et saveurs locales ! La CAP-NC était présente aux côtés de ses ressortissants et des artisans locaux afin de sensibiliser sur l'importance de consommer les produits locaux et mettre en avant les services de la chambre.

FOIRE DE KOUMAC ET DU NORD

La Foire de Koumac et du Nord, belle vitrine de la province Nord pour mettre en lumière les saveurs, l'artisanat et les traditions, a eu lieu du 19 au 21 septembre. Trois journées intenses, rythmées par l'adrénaline et la convivialité, entre les courses de chevaux, les démonstrations de fun car et, bien sûr, l'espace « *Mangeons local !* » de la CAP-NC qui a sublimé les produits frais, locaux et de saison pour le plus grand plaisir des visiteurs.



Merci à tous nos partenaires présents à nos côtés lors des foires !

CAP-NC : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

À l'occasion des Foires de Bourail, des Îles et de Koumac, le président de la CAP-NC a présenté devant des parterres rassemblant des politiques, des ressortissants et des partenaires la stratégie de la chambre, alors que l'équipe actuelle est à mi-mandat.

La stratégie de la CAP-NC s'étagé sur trois niveaux : les exploitations, le territoire et la région Pacifique. Préparer la relève générationnelle des agriculteurs en facilitant leur installation tout en veillant à disposer d'exploitations viables et résilientes sont à la fois l'ambition et l'objectif au niveau des exploitations. À l'échelle du territoire, l'ambition est de faciliter la mise en place de coopératives et de mutualiser les outils pour structurer les filières, avec l'objectif de mieux rémunérer les producteurs. Enfin, il s'agit, pour l'ensemble de la région Pacifique forte de plus de 550 000 consommateurs, avec nos voisins de Wallis-et-Futuna et de Polynésie française, de mieux répondre à la demande en diversifiant, valorisant et transformant l'offre avec l'objectif de faire croître notre sécurité alimentaire grâce à des actions communes.

Ces ambitions et objectifs reposent sur des prérequis impératifs qui sous-tendent toutes les actions de la chambre : proté-



ger le foncier agricole, maîtriser l'accès à l'eau agricole, favoriser l'installation et la transmission, promouvoir l'éclosion de projets innovants, renforcer les outils coopératifs, accélérer le développement des ateliers de transformation, accompagner le développement des marchés de proximité, approvisionner plus régulièrement les cantines en produits locaux, veiller enfin à ce que la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) devienne un outil structurant à long terme. Si deux ans et demi ne suffiront pas à atteindre tous ces objectifs, chaque jour permet toutefois de faire un pas en direction de cet horizon prometteur.

Lagoon Business

100% AUX CÔTÉS
DES CRÉATEURS
D'ENTREPRISE

OFFRE

STARTERPRO

JUSQU'À

4 MOIS
OFFERTS*

SUR NOS FORFAITS
INTERNET

+ services additionnels offerts*

*Voir conditions sur www.lagoonbusiness.nc



LES MERCURIALES, OUTIL INDISPENSABLE POUR GÉRER LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

Recueillies et publiées par la CAP-NC, les mercuriales listent pour une période donnée les prix et volumes des fruits et des légumes vendus au marché de gros de Ducos. Ces indicateurs économiques sont une référence pour définir les prix et un outil d'aide à la décision pour la mise en place des politiques publiques, notamment en matière de régulation des marchés.

Chaque semaine, l'équipe du marché de gros de la CAP-NC recense les prix des fruits et légumes, lors de leur commercialisation entre le producteur et le premier acheteur (grossistes, colporteurs, distributeurs, snacks, restauration collective, boutiques de primeurs, etc.). « C'est le premier prix de mise en marché sur le circuit de distribution », explique Arnaud Jarossay, responsable du service Recap (Réseau événements communication animation promotion) de la chambre. Si le marché de gros centralise la plupart des ventes de fruits et légumes en concentrant l'essentiel des acquéreurs de Calédonie, la CAP-NC estime qu'environ 50 % de la production globale n'est pas prise en compte car elle peut être autoconsommée, vendue sur les marchés de proximité ou directement entre l'exploitant et le distributeur. Aussi, les producteurs sont invités à communiquer à la chambre toutes les transactions réalisées pour que les mercuriales soient le reflet le plus juste possible des volumes produits de fruits et légumes et des prix appliqués sur tout le territoire.

DIFFUSION DES MERCURIALES AUPRÈS DES RESSORTISSANTS

Tous les vendredis, les mercuriales hebdomadaires sont envoyées par mail à toutes personnes qui en font la demande. Ils peuvent s'y référer pour fixer leurs prix de vente et assurer ainsi une meilleure gestion de leur exploitation avec la prise en compte de leurs coûts de production qui dépendent de l'équipement agricole, de la surface agricole, du volume de production, de la qualité du sol et des quantités d'intrants utilisés, du personnel, etc. « C'est un outil qui donne une base aux producteurs pour négocier de manière équilibrée avec les acheteurs », souligne le



Les mercuriales donnent à la fois des informations sur les prix des fruits et légumes aux producteurs et participent à la régulation du marché à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.



responsable. D'ailleurs, la CAP-NC travaille actuellement sur la création d'une plateforme numérique pour diffuser les mercuriales directement sur son site cap-nc.nc, qui permettra d'accéder aux données en temps réel sur les produits et une période choisie.

COMMUNICATION VERS LES INSTITUTIONS

Parce que ces informations sont essentielles à l'échelle du pays, la CAP-NC transmet les mercuriales à tous les acteurs du secteur agricole, et notamment à la Davar, l'Agence rurale et l'Ifel-NC (Interprofession fruits et légumes). Les données sont publiées dans le *Bulletin mensuel fruits et légumes* de la Davar, en complément de ses enquêtes de terrain réalisées avec Arbofruits sur les quantités produites le mois précédent et les prévisions pour le mois à venir. Nécessaires pour définir la stratégie agricole du territoire en faveur

notamment de l'autonomie alimentaire, les mercuriales contribuent entre autres à définir les quotas d'importation pour réguler le marché et les dispositifs à mettre en place pour soutenir les filières et favoriser la production locale.

Quelques chiffres en 2024

- **13 000** factures saisies par l'équipe du marché de gros
- Environ **300** factures saisies chaque semaine
- **280** acheteurs : grossistes, colporteurs, distributeurs, snacks, restauration collective...
- **178** producteurs de tout le territoire

Pour recevoir chaque vendredi les mercuriales pour le marché de gros, contactez le service Marché de gros de la CAP-NC : mdg@cap-nc.nc

FORD TRANSIT

5 ans
GARANTIE
INCLUSE**

JUSQU'À
-40%

GRÂCE À
LA DÉFISCALISATION*



À PARTIR DE
2 227 900^F HT*

Ford

*Offre réservée aux professionnels éligibles à la défiscalisation dans le cadre de la loi Girardin, sous réserve d'acceptation du dossier chez nos partenaires défiscaliseurs. Prix : 2 227 900 F HT - Apport en défiscalisation : 40% = 1 537 956 F HT - Remise HT : 300 000 F déduite - Hors carte grise (20 700 F). Offre valable jusqu'au 15 Décembre 2025. **Selon préconisation constructeur, voir conditions en concession.



CITERNE SOUPLE
à partir de 20 m³

à partir de :
306 609^F TTC



avec robinet flotteur !

ABREUVOIR BETON
250 L

à partir de :
38 934^F TTC



SOROCAL

64, Avenue de la Baie de Koutio
Ducos - Nouméa



Tél. 24 17 80
www.sorocal.nc



Depuis plusieurs années, le secteur de la pêche tend à se professionnaliser et se structurer. Parmi les facteurs y contribuant, des organisations professionnelles de la pêche et des partenaires actifs et engagés, la mise en place d'une stratégie pour une pêche côtière durable ainsi qu'un schéma directeur de la pêche hauturière sous l'égide du service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP). Depuis l'intégration des pêcheurs, fin 2021, au sein de la CAP-NC, le pôle Pêche œuvre et collabore avec tous les acteurs pour accompagner au mieux le développement de la filière et la valorisation des produits de la mer. Et ce, en accord avec la stratégie « *Mangeons local !* » pour augmenter la consommation des produits locaux. État des lieux d'un secteur en pleine mutation.



Pour une pêche pro et durable

LA COMMERCIALISATION, UN ENJEU CLÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE

Les produits de la mer sont essentiellement commercialisés via les circuits courts. Pour développer le secteur de la pêche et accéder à de nouveaux débouchés, la CAP-NC soutient et accompagne la mise en place de projets plus structurants, avec notamment le lancement prochain d'une coopérative dédiée aux produits de la pêche.

Marchés de proximité, foires, salons, vente en bord de route, libre-service, etc. Pour valoriser et promouvoir les produits de la mer auprès des Calédoniens, le pôle Pêche de la CAP-NC contribue et anime la structuration et la professionnalisation de la vente en circuit court. Fin 2024, il a participé, aux

côtés des fédérations des pêcheurs, au lancement et au déploiement de la marque Pêcheurs calédoniens, soutenue par l'Agence rurale, qui met en avant la traçabilité et la qualité des produits issus de la pêche locale, tant côtière qu'hauturière. Elle s'affiche dorénavant dans les marchés communaux et de proximité, les rayons poissonnerie ou surgelés, les foires... Le pôle est à l'initiative de l'événement CAP sur la pêche, dédié aux produits de la mer, qui a lieu tous les ans en novembre et attire plus de 1 000 visiteurs : la prochaine édition, labellisée en 2025 La Mer en Commun, aura lieu le 22 novembre, à Nouville. Et pour la première fois cette année, la Foire de Bourail a accueilli le Village des pêcheurs combinant stands de produits frais et produits transformés. Le pôle Pêche accompagne les

pêcheurs sur les marchés de proximité, en collaboration avec le service Recap (Réseau événement communication agritourisme et promotion) de la CAP-NC et le réseau Bienvenue à la ferme. Il a également collaboré aux côtés de la FPPCPS, avec la province Sud et les communes, pour encadrer la vente en bord de route, véritable institution sur le territoire, afin d'inciter les pêcheurs à être en conformité avec la réglementation et à lutter contre la vente illégale.

FÉDÉRER POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

Pourtant, comme le souligne Denis Labiau, responsable du pôle Pêche, « la vente en circuit court ne suffit pas à écouler toute la production, en particulier lors des pics de production saison-

Une première cette année, à la Foire de Bourail : le Village des pêcheurs qui a mis en avant les produits de la mer, qu'ils soient frais ou transformés.



Le secteur de la pêche, depuis les émeutes de 2024, rencontre beaucoup de difficultés pour la commercialisation, même pour les pêcheurs qui vendent en direct, à cause notamment de la baisse de la consommation et de la vente illégale. En plus, nos revendeurs ont également du mal à écouler nos produits. Il est donc important pour nous de privilégier des circuits courts et fiables avec une garantie de vente tout au long de l'année. C'est pourquoi le projet de coopérative est très motivant et fédérateur pour notre profession. C'est l'occasion de s'approprier un outil commun de façon à accroître le volume de poissons mis à disposition, de centraliser notre production, de pouvoir mieux négocier avec les différentes structures comme la restauration collective ou les grandes surfaces.



BENOÎT BELIAEFF,
président de la FPPCPS et élu CAP-NC

Quelques chiffres

LA PÊCHE CÔTIÈRE¹

- **466 pêcheurs** : 118 en province Sud, 338 en province Nord et 10 en province des Îles
- **419 navires** : 137 en province Sud, 272 en province Nord et 10 en province des Îles
- Volume des captures : **777,3 tonnes**
- Chiffre d'affaires : **526,7 millions de francs**

LA PÊCHE HAUTURIÈRE²

- **15 navires avec licence de pêche**
- **4 armements**
- Volume des captures : **2 740 tonnes**
- Chiffre d'affaires : **2,5 milliards de francs**

Sources : ¹ Provinces et Observatoire de la pêche côtière 2024 - ² SPNMCP 2024



© CAP-NC

niers qui concernent aussi bien la pêche hauturière que côtière ». En effet, les pêcheurs côtiers sont peu équipés et insuffisamment qualifiés pour assurer pleinement la mise en marché de leur production. De plus, le temps alloué à la commercialisation entraîne une diminution du nombre de jours de mer. Les surplus peinent aussi à trouver leur place sur les marchés classiques. C'est pourquoi un report de la consommation est indispensable. La pêche hauturière, même si elle est plus structurée avec deux ateliers de transformation, fait face aux mêmes problématiques de stockage et de capacité de découpe. Elle souhaite, en outre, diversifier ses débouchés (conserverie, produits surgelés, préparations tartinables...). C'est d'autant plus vrai que le secteur subit de plein fouet la crise économique et ses conséquences directes, comme la chute de la consommation locale. D'où la nécessité de répondre à ses besoins en matière de pérennité des métiers,

amélioration des revenus, augmentation des pêcheurs, professionnalisation... Pour accompagner le secteur à développer de nouveaux marchés, le pôle Pêche mène, entre autres, un travail sur la consolidation de la filière export et le marché de la restauration collective.

BIENTÔT, UNE COOPÉRATIVE

Portées par la volonté de fédérer et structurer la profession, les organisations professionnelles de la pêche (OPP) et la CAP-NC travaillent ensemble depuis plusieurs mois sur la mise en place d'un outil commun de valorisation par la transformation des produits de la pêche. Action prioritaire issue des assises de la pêche de 2022, ce projet de coopérative, Coop Pêche, s'inscrit parfaitement dans le cadre du renforcement des filières agricoles, halieutiques et aquacoles soutenu par la chambre, en mettant l'accent sur l'autonomie

alimentaire, l'autoconsommation, l'optimisation des procédés de transformation, la réduction des déchets et l'intégration des principes d'économie circulaire.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Organiser les flux commerciaux au-delà des circuits courts ;
2. Diversifier les revenus des pêcheurs grâce aux produits transformés élaborés avec régularité qualitative et quantitative ;
3. Intégrer les pêcheurs et les acteurs de la transformation pour conforter leur activité ;
4. Créer une structure avec un cadre juridique adapté et fédérateur.

Ce projet répond à la stratégie « Mangeons local ! » de la CAP-NC avec la mise en adéquation des productions primaires des pêcheurs, les attentes des consommateurs et l'accès à de nouveaux débouchés : grande distribution, cantines scolaires, collectivités publiques et privées.

LA CAP-NC AU PLUS PROCHE DES PÊCHEURS

En intégrant la CAP-NC, les pêcheurs professionnels, inscrits au registre de l'agriculture et de la pêche, bénéficient de ses services, formations, accompagnement et assistance technique et économique.

Ainsi, dans le cadre de la création ou de la relance d'une activité de pêche professionnelle, le pôle Pêche accompagne les porteurs de projet sur la conception de leur business plan personnalisé, en reconstituant les campagnes de pêche sur l'année et en intégrant la saisonnalité et la répartition des espèces capturées, leur valorisation selon le marché visé. Le projet peut consister à acquérir un navire neuf ou à mettre aux normes un navire existant, afin d'en faire un navire à usage professionnel (NUP) sous l'égide de la direction des Affaires maritimes (DAM) pour garantir la sécurité en mer en conformité avec la réglementation en vigueur. Pour optimiser la viabilité du projet, une projection sur 5 à 7 ans est dressée : tenue de la comptabilité, trésorerie, rentabilité, emploi salarié, rémunération de l'exploitant et couverture sociale, assurances. L'objectif est de fournir aux partenaires financiers (provinces, sociétés d'économie mixte, banques, organismes de micro-crédit ou de financement des fonds propres), les ratios clés et les perspectives économiques et financières du projet. Le pêcheur professionnel est pleinement impliqué dans cette modélisation.

Parallèlement au projet de coopérative (voir texte p. 12), le pôle Pêche suit plusieurs laboratoires de transformation des produits de la mer pour appuyer leurs démarches tant sur le plan technique que commercial.

Devenir ressortissant pêcheur

Pour adhérer à la CAP-NC, les pêcheurs professionnels peuvent s'adresser directement au pôle Pêche qui les renseignera sur les formalités administratives. Les porteurs de projet d'une activité pêche sont accompagnés sur l'ouverture ou la modification du Ridet, les demandes d'autorisation de pêche provinciale et de permis de navigation ou encore les formalités Ruamm/Cafat. Quant aux professionnels, ils bénéficient d'un suivi pour l'obtention de leur carte patron pêcheur, le renouvellement de leur permis de navigation, d'informations sur la réglementation de la sécurité en mer et peuvent accéder au catalogue des formations dédiées à la pêche avec des formateurs agréés. Tout patron pêcheur ressortissant de la CAP-NC peut candidater aux élections de la chambre pour devenir un élu et représenter la profession.

➔ Plus d'infos

Pôle Pêche de la CAP-NC

Tél. 24 31 60 - polepeche@cap-nc.nc - cap-nc.nc



« Actuellement, la situation économique locale est très difficile et l'arrêt de la ligne aérienne vers le Japon a dégradé la situation de la pêche hauturière. C'est pourquoi nous cherchons de nouveaux débouchés grâce au soutien du pôle Pêche dans le cadre de la stratégie de la CAP-NC « Mangeons local ! », comme par exemple la restauration collective pour proposer des produits transformés issus de la pêche hauturière. »

MARIO LOPEZ, président de la FPH et élu CAP-NC

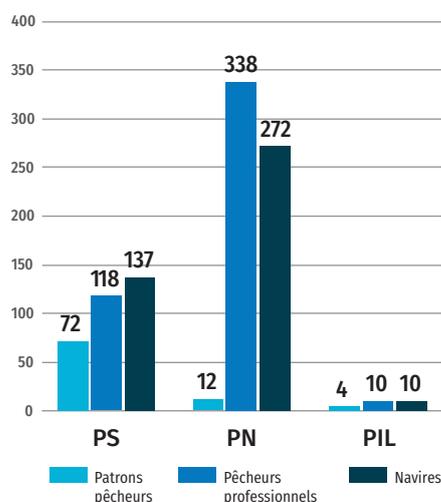
Le chiffre
155 pêcheurs professionnels sont ressortissants de la CAP-NC en 2025.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE LA PÊCHE	INSTITUTIONS
Fédération des pêcheurs hauturiers (FPH)	Agence rurale - gouvernement
Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCS)	Direction des Affaires maritimes (DAM-NC) - gouvernement / État
Fédération des pêcheurs professionnels du Nord (FPPN)	Parc naturel de la mer de Corail - gouvernement
Syndicat des pêcheurs des îles : syndicat des pêcheurs de professionnels de Lifou (SPPL), association des pêcheurs d'Ouvéa et de Maré	Service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP) - gouvernement
Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie (CPPNC)	Les trois provinces

AGIR EN FAVEUR DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

Parmi les actions mises en place sur le terrain, le pôle Pêche est chargé par le gouvernement de soutenir la professionnalisation des pêcheurs côtiers, en particulier pour l'obtention du permis de navigation. Pour rappel, ce permis, délivré par la DAM, est indispensable pour accéder au statut de patron pêcheur (voir encadré page 16). C'est surtout une volonté affirmée d'exercer son métier de marin pêcheur en toute sécurité. En provinces Nord et Îles, l'autorisation de pêche n'est pas conditionnée par l'obligation de détenir le permis de navigation, contrairement à la province Sud. Le pôle Pêche a donc recensé les patrons pêcheurs afin de catégoriser ceux du nord et des îles en fonction de leur niveau de conformité à la réglementation sur la sécurité des navires : voir graphique ci-contre. Ainsi, au 1^{er} semestre 2025, le pôle Pêche et la DAM, en lien avec les fédérations, se sont rendus en province Nord pour accompagner les pêcheurs dans l'obtention ou le renouvellement du permis. En complément, la CAP-NC soutient les chantiers navals du territoire pour la fabrication et la commercialisation de navires homologués qui respectent les exigences de la réglementation relative à la sécurité et à l'habitabilité d'un NUP pour la pêche.

Nombre de patrons pêcheurs, pêcheurs professionnels et navires par province en 2025
Sources : Provinces et CAP-NC



L'entreprise AMC Sud s'est lancée dans la fabrication de navires de pêche à usage professionnel, après s'être rapprochée de la DAM, afin de s'assurer de la conformité réglementaire.



Se former pour plus de compétences

Si la CAP-NC collabore avec le Giep (Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelle) et le RSMA-NC qui dispensent des formations diplômantes et certifiantes, le pôle Pêche, assisté par le service Formation de la chambre, a mis en place une offre de formation adaptée aux besoins des pêcheurs. Elle vise à favoriser leur montée en compétence, à renforcer leur qualification et à contribuer à la professionnalisation du secteur. Deux formations consacrées au ramendage de filet, financées par la province Nord, ont été organisées en juillet à Canala et à Pouébo. À Nouméa, deux formations, financées cette fois par la province Sud, sont programmées d'ici fin 2025 :

- Traitement et conditionnement des poissons, du 21 au 23 octobre
- Technique de pêche profonde et utilisation des équipements électroniques de navigation, du 4 au 7 novembre

Renseignements et inscription :
Service Formation de la CAP-NC
Tél. : 24 31 69 - formation@cap-nc.nc

S'ENGAGER POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

100 % de la pêche hauturière est certifiée Pêche responsable, signe de qualité financé par l'Agence rurale et géré par la FPH, depuis 2013. Ce qui signifie pour la totalité des armements de :

- gérer de manière responsable les ressources en poissons ;
- maîtriser les impacts sur l'écosystème, grâce à une technique de pêche sélective ;
- contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques, en collaborant avec les chercheurs ;
- assurer de bonnes conditions de travail et de sécurité à bord ;
- garantir aux consommateurs l'hygiène, la qualité et la traçabilité des produits.

Depuis 2019, la CPPNC, soutenue activement par le service des SIQO de la CAP-NC, est aussi engagée pour la gestion durable de la ressource et la préservation de l'environnement pour une pêche côtière labellisée. Et sous l'égide de la FPH, les ateliers de transformation de produits issus de la pêche hauturière ont rejoint la démarche en 2022.

Pour en savoir plus sur le label Pêche responsable
Service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine
Tél. : 24 31 60 / 78 95 04 - siqo@cap-nc.nc
signesdequalite.nc



ANIMATION ET REPRÉSENTATION DU SECTEUR DE LA PÊCHE

Le pôle Pêche représente les pêcheurs au sein des différentes instances gouvernementales et provinciales.

Il figure notamment à l'Observatoire des pêches côtières, créé en 2020 dans le cadre de PROTEGE et géré par la Technopole, où il pilote le comité technique holothuriers (CTH) pour améliorer et structurer la gestion et l'exploitation durable de la ressource. En effet, parmi les espèces d'holothurie exploitées en Calédonie et exportées vers le marché asiatique, quatre sont considérées comme menacées sous l'égide de la CITES¹. Le CTH a pour objectif de coordonner les actions de tous les acteurs - pêcheurs, provinces, Sivap, exportateurs... - afin de développer et mettre en place des mesures de cogestion assurant la pérennité écologique et socioéconomique de la filière.

Autre sujet fort pour le pôle Pêche : la participation au groupe de travail sur la sécurité des navires animé par la DAM, en collaboration avec les fédérations et les provinces. Lancé en 2023, il vise à faciliter la mise en œuvre de la réglementation relative à la sécurité et l'habitabilité des navires de moins de 12 mètres, à usage professionnel. Parmi les projets du groupe de travail, l'accompagnement des pêcheurs côtiers sur la délivrance des permis de navigation est un enjeu de profes-



Le pôle Pêche et la DAM accompagnent les pêcheurs en province Nord à obtenir le statut de patron pêcheur.

sionnalisation essentiel : il permettra aux pêcheurs d'obtenir l'exonération de TGC sur leurs achats et d'accéder au statut de patron pêcheur (voir ci-dessous).

¹ CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction



J'ai obtenu le statut de patron pêcheur, en 2022, lorsque l'arrêté du gouvernement est passé, mais je suis professionnelle depuis 24 ans. On doit avoir le permis de navigation et donc suivre un protocole avec les Affaires maritimes en matière de sécurité. C'est important d'avoir le statut car il permet de bénéficier de l'exonération de TGC, mais il faut que la réglementation s'applique à tous et poursuivre la lutte contre la vente illégale de poissons.

KARINE DEBELS,
pêcheuse professionnelle à Voh

Tout savoir sur le statut patron pêcheur

Le statut, créé par le gouvernement en avril 2021, reconnaît et légitime la profession à part entière. À ce titre, la CAP-NC a été missionnée par le SPNMCP pour accompagner les pêcheurs à obtenir le statut de patron pêcheur afin de les inscrire dans une démarche de professionnalisation et de bénéficier de la carte patron pêcheur, délivrée par le gouvernement pour une durée de trois ans, qui permet d'être exonéré de TGC sur les biens importés et acquis concourant directement à l'activité. La CAP-NC, en lien avec les fédérations, accompagne les pêcheurs pour l'obtention de cette carte : information et sensibilisation, aide au montage et suivi des dossiers, transmission au gouvernement. Pour obtenir le statut patron pêcheur, il faut fournir les documents suivants :

- Formulaire de demande du statut de patron pêcheur complété et signé ;
- Avis de situation au répertoire Ridet, mentionnant l'activité « pêche en mer » ;
- Permis de navigation du ou des bateaux en cours de validité ;
- Autorisation de pêche provinciale à jour ;
- Attestation de situation fiscale à jour (à demander en ligne sur impots.nc, rubrique Services > Demande d'attestation) ;
- Attestation de régularité sociale (à demander auprès de la Cafat : espace.pro@cafat.nc).

Près d'une centaine de pêcheurs sur tout le territoire disposent aujourd'hui du statut, contre seulement 45 en 2022, lors de la première campagne patron pêcheur.



LES SUPERS OFFRES

NEW HOLLAND
AGRICULTURE

41 47 00

TD5 110 CLIM

Prix standard : 6 950 000 HT

Prix remisé* : 6 116 000 HT

TD5 75 ROPS

Prix standard : 5 100 000 HT

Prix remisé* : 4 488 000 HT



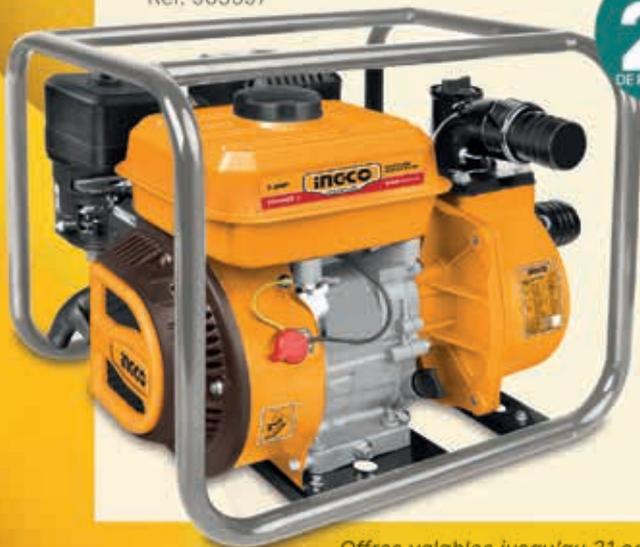
*Hors ecopart

QUINCAILLERIE CALEDONIENNE

INGCO

MOTO POMPE À ESSENCE

Réf. 903097



28.900 F TTC
au lieu de ~~38.500~~ F TTC

25%
DE RÉDUCTION

- Moteur 208 cc
- Débit 550 L/min
- Refoulement max 28 m

PROMOTION

2.175 F TTC
au lieu de ~~2.880~~ F TTC

25%
DE RÉDUCTION



KIT ARROSAGE 2 PIÈCES

Réf. 960223

Offres valables jusqu'au 31 octobre 2025, dans la limite des stocks disponibles



EN BREF

CAP Nessadiou, en route vers l'avenir



© CAP-NC

Dans le cadre de la stratégie de la mandature « *Mangeons local !* », la CAP-NC a lancé un travail d'étude pour diversifier la valorisation du foncier détenu à Nessadiou. Jusqu'à présent, la chambre gérait une station d'élevage bovin pour fournir des reproducteurs de haute valeur génétique à la filière et les infrastructures de l'étalement étaient mises à disposition de l'Upra équine chaque année pour la saison de monte, de septembre à mi-janvier. Si le projet de Cap Nessadiou conservera ces activités, il vise aussi à soutenir le développement d'autres filières animales ou végétales et répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire et de durabilité. La station a pour objectif de devenir une référence pour la Calédonie et la région en matière de production agricole durable et locale, grâce à la mise en œuvre de projets innovants et la vulgarisation des résultats par la production de références technico-économiques afin d'accompagner le besoin de résilience des exploitations, et ce en collaboration avec les partenaires institutionnels. Le site pourra également servir de plateforme pour la formation professionnelle et contribuer à des actions de valorisation de la production locale par la transformation.

Apiculture

Déclarer ses ruches est obligatoire

Les apiculteurs, professionnels et amateurs, doivent désormais déclarer toute ruche, par arrêté du gouvernement du 3 septembre. Cette démarche est nécessaire pour protéger les abeilles et préserver la filière. Elle vise deux objectifs : recenser l'ensemble des ruches présentes sur le territoire et assurer une surveillance sanitaire efficace, en détectant précocement les maladies et en limitant la propagation des agents pathogènes. Pour rappel, le territoire est encore épargné par le varroa, parasite destructeur des colonies d'abeilles. Le suivi sanitaire est donc indispensable pour mettre en place un plan d'éradication efficace en cas d'introduction du parasite.

Pour déclarer vos ruches, rendez-vous sur technopole.nc, remplissez le formulaire et envoyez le à davar.sivap-resa@gouv.nc

Filière avicole

Participez au SQA Tour !

Depuis début septembre, le Syndicat de la qualité avicole organise une tournée sur tout le territoire pour présenter la filière avicole aux porteurs de projet et aux éleveurs, informer et favoriser le partage d'expérience et de connaissance. Après Voh et Boulouparis, le SQA Tour vous donne rendez-vous en octobre.

Pour être informé des prochaines dates et lieux, abonnez-vous à la page  Syndicat de la qualité avicole NC + d'infos : tél. 78 95 04



© GEPR

La filière ovine et caprine à Bourail



Durant la Foire, les pratiques d'élevage ont été mises en lumière par le GEPR et les éleveurs à travers des démonstrations de tonte de mouton et de manipulations d'animaux. Ces animations avaient pour objectif de sensibiliser le public aux réalités du métier et valoriser le savoir-faire des éleveurs calédoniens. Petits et grands ont pu découvrir les gestes techniques, comme la taille d'onglons et la tonte, ou s'informer sur les parasites et les traitements. Certains ont même pu repartir avec un peu de laine !

Vol de bétail : ayez les bons réflexes !

Pour lutter efficacement contre le vol et l'abattage de bétail, un numéro dédié aux éleveurs a été mis en place : il faut contacter le 29 52 50 puis la gendarmerie de votre commune.

Si vous êtes victime d'un vol ou d'acte d'abattage d'une de vos bêtes sur votre exploitation, en attendant l'arrivée des forces de l'ordre, voici quelques consignes à respecter :

- N'intervenez pas sur la scène de l'abattage ;
- Ne touchez pas à la carcasse ;
- Ne déplacez pas la bête ;
- Ne brûlez pas la carcasse.

En appliquant ces règles, la gendarmerie pourra enquêter dans de bonnes conditions.



UN COCHON HEUREUX POUR UNE VIANDE LOCALE IDENTIFIÉE

Une nouvelle marque, Porc plein air, va faire son apparition sur les étals. Elle est souhaitée et portée par le collectif des éleveurs de porcs plein air de Nouvelle-Calédonie (Ceppanc) depuis 2018. Le logo permettra d'identifier les animaux élevés à l'extérieur, dans un élevage répondant à une charte.

Un cochon qui fouille et mange de l'herbe, qui galope, qui se roule dans la boue. « Il n'y a pas photo ! Étant donné que l'on a les mêmes bêtes, on voit tout de suite la différence sur le comportement de l'animal. Il est dans son élément », constate Mariana Mati, présidente du collectif des éleveurs de porcs plein air, à l'origine de la marque Porc plein air et éleveuse elle-même de porcs en extérieur et en bâtiment. « L'idée était de développer une production complémentaire à ce qui existe, c'est-à-dire le porc classique élevé en bâtiment, détaille Yoann Kerhouas, ingénieur au pôle Animal de la CAP-NC. Mais également de travailler autour du concept culturel de l'élevage de porcs, déjà présent dans le monde océanien. »

Un groupe d'éleveurs se structure et crée le Ceppanc afin de développer cette filière. Pour ne pas déstabiliser le marché du porc conventionnel et établir les bonnes pratiques de l'élevage de porcs en plein air, ils développent la charte Porc plein air et son cahier des charges, ainsi que le règlement d'usage d'une marque officielle. Les grands axes reposent essentiellement sur le respect des besoins naturels et du bien-être de l'animal pendant sa phase d'engraissement.

PLUS LONG À ÉLEVER, MAIS PLUS GRAS ET SAVOUREUX

En 2020, la chambre, le collectif et le programme PROTEGE lancent des expérimentations. « Les cochons étaient déjà un peu dehors, mais là, on a amplifié

UNE MARQUE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

LA CRÉATION DE LA MARQUE PORC PLEIN AIR DE NOUVELLE-CALÉDONIE REPOSE SUR PLUSIEURS AXES :

- La garantie d'une méthode d'élevage : respect de la densité en bâtiments et en parcours, durée d'engraissement d'au minimum trois mois, alimentation adaptée ;
- La valorisation des pratiques des éleveurs : priorité sur le bien-être animal, produits plus lourds et plus gras ;
- L'assurance d'une traçabilité pour le consommateur : la marque s'accompagne d'audits menés par la CAP-NC, garantissant le respect continu de la charte, les porcelets sont tous obligatoirement issus de naisseurs membres de l'Upra porcine.

la démarche. Il y a eu des essais techniques, comme produire des mélanges de céréales et de protéagineux dans le champ et les laisser être mangés par les cochons, raconte Yoann Kerhouas. Nous avons commencé à percevoir la capacité à élever un animal différent, un peu plus long dans le temps, mais beaucoup plus lourd et plus gras. » La marque sera officiellement reconnue d'ici la fin de l'année par l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi). Elle engage les éleveurs non seulement sur le bien-être animal, mais aussi sur la traçabilité des produits, avec des audits réguliers réalisés par la CAP-NC. Les porcelets doivent ainsi être issus d'éleveurs membres de l'Upra porcine (et non de cochons sauvages) et la durée d'engraissement en plein air doit être de trois mois minimum, par exemple. Les agriculteurs qui décident d'adhérer vendent souvent déjà directement à la ferme. Demain, ils pourront afficher fière-

ment le logo à l'entrée de leur propriété. « Les boucheries sont intéressées pour proposer ce type de produit, tout comme les ateliers de découpe pour la transformation », souligne Joelle Metua, technicienne démarches qualité à la chambre. Ainsi, le petit logo vert d'un cochon heureux pourrait bientôt garnir les étals des boucheries et se dévoiler sur les étiquettes de certaines charcuteries locales.

On voit tout de suite la différence sur le comportement d'un porc élevé en plein air. Il est dans son élément.



DÉVELOPPER LA FILIÈRE OVINE ET CAPRINE : UN DÉFI COLLECTIF POUR LA CALÉDONIE

Avec seulement 2 % de la consommation locale couverte par la production, la marge de progression de la filière ovine et caprine est immense. Structuration, formation et amélioration génétique sont aujourd'hui au cœur des stratégies pour transformer ce petit élevage artisanal en un pilier de l'autonomie alimentaire.



Avec environ 2 000 brebis recensées et une poignée de troupeaux caprins dont on connaît mal les effectifs, la filière ovine et caprine reste aujourd'hui très modeste en Nouvelle-Calédonie. 23 éleveurs sont inscrits au Groupement des éleveurs de petits ruminants (GEPR). Une petite filière donc, qui ne couvre officiellement que 2 % de la consommation locale en viande ovine et caprine. Mais ce chiffre sous-estime la réalité, comme le souligne Angelo Devaud, président du GEPR, élu à la CAP-NC et éleveur lui-même : « *Officieusement, on se rapprocherait plutôt des 15 %.* Une grande partie des ventes se fait en direct, à la ferme, sans passer par l'Ocef ». Cette dimension artisanale illustre à la fois la vitalité du circuit court et la fragilité d'un secteur encore peu professionnalisé. Pour la chambre et ses partenaires, l'enjeu est clair : accompagner les éleveurs, structurer la filière et créer les conditions d'un véritable développement.

DES CONTRAINTES TECHNIQUES FORTES

L'élevage ovin et caprin attire par sa souplesse. Plus facile à manipuler que le bovin, il valorise mieux certains pâturages pauvres, ce qui en fait une option intéressante pour diversifier les exploitations. Mais il exige en retour une grande rigueur technique. Les défis sont nombreux : lutte contre les parasites (vers intestinaux, myiases) - voir fiche technique en page 24 -, prédation par les chiens errants ou les cochons sauvages, contraintes liées aux clôtures, risques de mortalité élevés si les pratiques sanitaires ne sont pas respectées. « *En première approche, cela paraît plus simple que les bovins. Mais il*

y a un B-A-BA à bien cadrer au départ », explique Mathieu Naturel, ingénieur conseil à la CAP-NC. Surveillance sanitaire, tonte régulière, taille des onglons, infrastructures adaptées (clôtures hermétiques, bergerie, parcs tournants...) : autant de points techniques qui nécessitent formation et accompagnement.

CIRCUITS COURTS OU ABATTOIRS ?

Autre défi de taille : le débouché des animaux. L'Ocef reste la voie officielle, mais ses contraintes (délais d'inscription, déplacements, paiement différé, risque de déclassement) découragent de nombreux petits producteurs. « *Pour un éleveur qui vend quatre agneaux, il est plus simple de les écouler directement dans la journée à la ferme que de perdre une journée à Bourail* », constate Angelo Devaud, à l'issue d'une étude menée sur le terrain auprès des éleveurs. La réflexion s'ouvre donc sur d'autres solutions : mutualisation des transports, abattoirs de proximité, voire nouveaux sites agréés pour assurer hygiène, traçabilité et suivi vétérinaire. L'objectif est clair : trouver des modes d'organisation adaptés à la réalité d'une filière de petits troupeaux souvent gérés comme activité secondaire.

FORMER ET STRUCTURER POUR DURER

Si la viande ovine et caprine trouve facilement preneur sur le marché, encore faut-il garantir une qualité régulière. « *Les bouchers attendent des carcasses homogènes, avec de bons rendements* », rappelle le président du GEPR. Pour cela, le groupement encourage ses adhérents à commercialiser

des agneaux de 17 à 20 kg, correspondant aux attentes de la profession. La formation apparaît comme la clé pour éviter échecs et découragements. « *Nous préconisons au moins un an de préparation, avec la mise en place des infrastructures et une montée en compétence progressive* », poursuit Angelo Devaud. Les journées techniques organisées par la CAP-NC et le GEPR permettent d'aborder des thèmes aussi variés que la gestion sanitaire, les pâtures ou la sélection génétique.

UN AVENIR À CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT

Tous les acteurs s'accordent : le développement de la filière passera par une organisation collective et un engagement commun des éleveurs. « *Il nous faut tout développer en même temps, en parallèle. On ne peut rien laisser sur le côté si on veut développer la filière. Nous avons plusieurs combats à mener en même temps* », estime Angelo Devaud. Pour Charline Galiana, responsable de la station zootechnique de Port-Laguerre, la génétique constitue l'un des leviers majeurs de ce développement (voir encadré). Mais elle aussi insiste sur la nécessité d'une montée en professionnalisation : « *Nous avons aujourd'hui un marché énorme devant nous. Mais pour en profiter, il faut des éleveurs formés, équipés et capables de fournir des animaux de qualité* ».

Avec une demande locale forte, des prix en hausse et un potentiel d'adaptation aux conditions calédoniennes, la filière ovine et caprine pourrait bien gagner sa place dans l'autonomie alimentaire du pays. À condition de conjuguer technicité, structuration et solidarité entre éleveurs.



Nous avons aujourd'hui un marché énorme devant nous. Mais pour en profiter, il faut des éleveurs formés, équipés et capables de fournir des animaux de qualité.



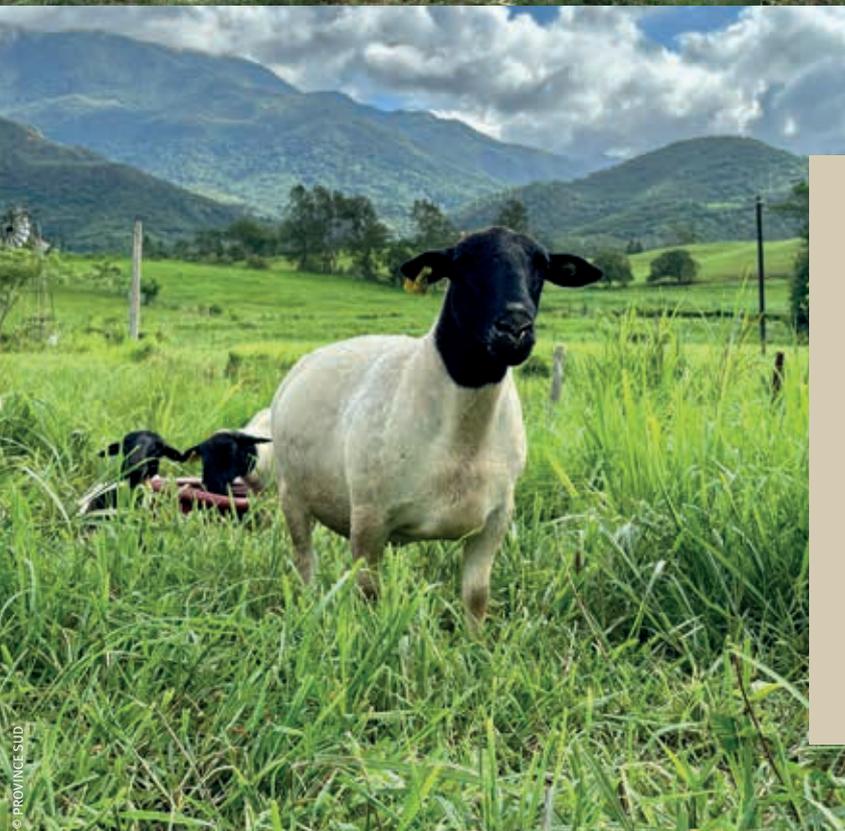
FOCUS

La génétique, clé du développement

La question génétique est au cœur des enjeux de la filière. Dès les années 2010, des Suffolk sont introduits, mais leur forte laine n'est pas adaptée : non valorisée, elle représentait une contrainte supplémentaire. Les éleveurs se sont alors tournés vers le Dorper, une race sans corne, qui perd naturellement sa laine, dotée de bonnes qualités bouchères et d'un instinct maternel marqué. La station zootechnique de Port-Laguerre joue un rôle moteur dans cette diffusion : elle vend chaque année des reproducteurs Dorper (béliers et agnelles) lors de ventes organisées en avril et en décembre. Pour éviter la consanguinité, la province Sud importe régulièrement de nouvelles lignées par embryons, un procédé coûteux et long, mais indispensable pour préserver la santé du cheptel. En mai dernier, une opération de transfert embryonnaire a permis d'implanter 37 brebis, introduisant une lignée inédite en Nouvelle-Calédonie.



© GAP-NC



© PROVINCESUD

DAMARA

Le Damara, race africaine rustique mais peu conformée, est également conservé chez des éleveurs privés, notamment pour ses qualités de résistance et sa prolificité. Croisé avec le Dorper, il permet d'obtenir des animaux adaptés au climat local tout en améliorant le rendement en carcasse. Ces efforts génétiques, conjugués au travail de l'Upa ovine et caprine et des éleveurs sélectionneurs, sont essentiels pour sécuriser l'approvisionnement en reproducteurs. Sans mâle ni femelle de qualité, impossible de développer durablement la production locale.

Georgy pour les intimes

Nom : Georgie Peraldi

Âge : 62 ans

Activité : éleveur et céréalier

Où : Pouembout

Et aussi : marié, 3 enfants



Depuis quand êtes-vous éleveur ?

Depuis toujours ! J'ai pris la relève de mon père, Robert, qui avait lui-même pris celle de mon grand-père, Lucien. Cela dit, depuis mai 2024, j'ai dû considérablement réduire la taille de mon exploitation faute de bouches à nourrir. Mon cheptel, porcs et bovins compris, a ainsi baissé de plus de 100 têtes depuis ces événements.

Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer ce métier ?

Je n'ai pas eu à me poser de questions ! Je baigne là-dedans depuis mon enfance. Ma famille, d'origine corse, est arrivée en Nouvelle-Calédonie dans les années 1875 et s'est lancée dans l'élevage dès la fin du XIX^e siècle.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Je suis heureux de voir nos animaux en liberté ou en semi-liberté comme nos truies mères. Et je prends tout simplement du plaisir à voir nos cultures pousser.

Quel métier auriez-vous aimé ou pu faire si vous n'étiez pas éleveur ?

Je n'ai jamais eu à réfléchir à ça. Cela dit, même si je n'ai jamais songé à en faire un métier, je suis fier de mon parcours de musicien et d'auteur-compositeur. Avec notre groupe de copains, Ambiance Souvenir, nous avons tout de même produit sept albums. Nos chansons, dont *C'est nous les broussards*, sont disponibles sur YouTube ! Et mon nom de scène, c'est Georgy, avec un Y !

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui viendrait prendre votre relève ?

J'ai la chance d'avoir un fils et un gendre qui travaillent avec moi sur l'exploitation. Je veille à leur transmettre mon savoir. J'espère qu'ils pourront poursuivre ce formidable métier, malgré un contexte économique guère encourageant.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

Outre les traites pour le foncier et le matériel, c'est bien sûr le terrible épisode de février 2024 qui me vient à l'esprit. Suite à un terrible orage qui a transformé les plaines de Pouembout en un torrent d'une rare violence, mon père et moi avons perdu plus de 200 têtes en une seule nuit.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Notre réussite familiale. Celle de mes aïeux, celle de ma femme et moi. Antonella, que je connais depuis l'âge de 18 ans, fait partie intégrante de ma réussite professionnelle.

Quel regard portez-vous sur votre avenir d'éleveur ?

C'est un métier qui va durer dans le temps car la Nouvelle-Calédonie le permet. Cela dit, nous avons besoin de sérénité politique. Nous, comme ceux qui vont nous succéder. Nous n'avons pas le droit de gâcher l'immense potentiel de notre territoire.

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ou vous est-utile ?

Quand nous avons commencé, nous avons eu la chance d'être accompagnés par la chambre pour notre comptabilité. C'était une bonne chose !

Quelle est la machine à laquelle vous tenez le plus ?

Les machines ! C'est essentiel que mes tracteurs et nos deux moissonneuses soient en parfait état de marche. J'en prends le plus grand soin !

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

J'adorerais parler avec Pierre Fairbank. J'ai le plus grand respect pour ce monsieur et cet immense athlète. Avec tout ce qu'il a vécu, c'est un modèle, un exemple absolu. Quand je l'entends à la télé, il me remonte le moral, quelles que soient les circonstances !

Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

Contactez-nous !



Construisons notre pays, économisons l'énergie



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole



Etablissements de Saint-Quentin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA



Disponibles
dans nos 2 magasins



TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEBOUT

NOS EXIGENCES : PERFORMANCE & EXCELLENCE



OFFRE SPÉCIALE
40% DE DÉFISCALISATION*

PARTENAIRE inter invest
OUTRE-MER



VITO 6M³ | BVA9 | 190CH
2 990 000^F_{HTGC}



SPRINTER 9M³ | BVA9 | 150CH
3 190 000^F_{HTGC}

Également disponible en 11m³ et 14m³

*Défiscalisation déduite applicable sur le MERCEDES VITO FOURGON et MERCEDES SPRINTER 6m³, 11m³ et 14m³. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 30/07/2025. Photo non contractuelle.

Mercedes-Benz



LE VILLAGE AUTOMOBILE
41.40.68 | 21 rue Jean Challer, PK4, Nouméa |

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

Les vermifuges pour les ovins-caprins

Le système digestif des ovins et des caprins peut être parasité par différentes espèces de strongles. Pour protéger leur santé et leur bien-être, il est nécessaire de les traiter de manière raisonnée et adaptée en prenant en compte leur statut, la gestion des pâturages, le choix des vermifuges, etc.

1 - LES PRINCIPAUX PARASITES INTERNES DU TUBE DIGESTIF



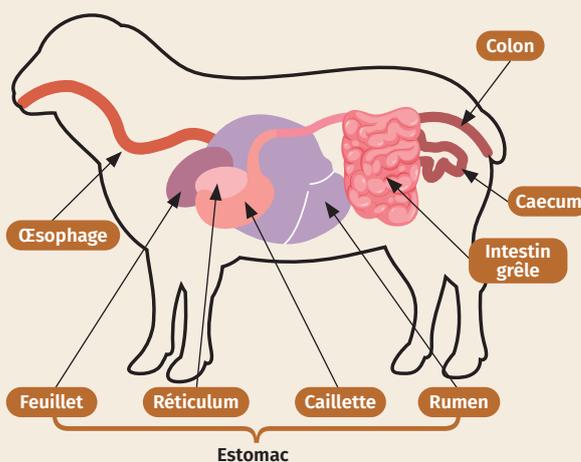
L'*Haemanthus contortus*

- Le plus pathogène des strongles
- Localisé dans la caillette
- Se nourrit de sang
- Peut entraîner la mort de l'animal



Le *Moniezia* (taenia)

- Localisé dans l'intestin grêle
- Présent surtout chez les jeunes animaux
- Occasionne diarrhées, amaigrissement, et peut entraîner la mort de l'animal



Le *Strongyloides* sp

- Localisé dans l'intestin grêle
- Se nourrit de sang
- Moins dangereux que l'*Haemanthus contortus*

2 - LES MOMENTS À RISQUE

- Surpâturage
- Période de lactation et jeune < 12 mois
- Sous-alimentation : état corporel insuffisant (NEC) qui s'évalue au niveau de la région dorsale par palpation avec des notes 1-2 pour un animal maigre, jusqu'à 4-5 pour un animal gras à très gras
- Climat chaud et humide

3 - L'EFFICACITÉ DES PRODUITS

En 2015, l'IAC a réalisé une enquête auprès de 32 éleveurs sur l'efficacité des traitements.

Produit	Nombre d'éleveurs
First Drench	11 éleveurs
Cydectine	9 éleveurs
Seponver	7 éleveurs
Panacur	5 éleveurs

100 % DE RÉSISTANCE : NE PLUS UTILISER

4 - LES BONNES PRATIQUES DE TRAITEMENT

→ Traitement en élevage

- Peser chaque animal ;
- Administrer la dose exacte pour chaque animal ;
- Vérifier la précision du pistolet drogueur ;
- Vermifuger avec un produit efficace à l'achat d'un animal et mise en quarantaine.

Il est à noter que le traitement ciblé est plus efficace que le traitement systématique, car il évite l'apparition de résistance aux vermifuges.

→ Traitement ciblé des adultes

La méthode Famacha® permet de mesurer l'anémie de l'animal en observant la muqueuse de l'œil. Une note est attribuée en fonction de sa coloration :

- Notes 1 et 2 : ne nécessite pas de traitement
- Note 3 : traitement chimique individuel ; pour les jeunes animaux traitement systématique
- Notes 4 et 5 : nécessite un traitement

→ La coproscopie consiste à compter les œufs de larve de parasite dans les matières fécales et donne une bonne indication du taux d'infestation du cheptel et des espèces de parasites présentes.

Il est fortement conseillé de vous adresser à votre vétérinaire. Il saura vous recommander les traitements les plus efficaces.

Plus d'infos :
Groupement de défense sanitaire
animal de la CAP-NC
Tél. 44 52 45 - gds-a@cap-nc.nc



Le protocole vétérinaire de traitement anthelminthique lors de vente d'ovins ou caprins

AVANT LA VENTE D'OVINS OU DE CAPRINS, LE VÉTÉRINAIRE DOIT :

- 1 Contacter le GEPR** (Groupement des éleveurs de petits ruminants) pour l'informer de la vente en cours et transmettre le nom du vendeur, le nom de l'acheteur, la catégorie d'animaux (nombre, âge, sexe), la date estimée de la transaction.
- 2 Vérifier le statut sanitaire de l'élevage vendeur** via les résultats des tests d'efficacité précédents. En cas de doute ou d'inconnu, renseignez-vous auprès du vétérinaire du GDS-A de la CAP-NC.
- 3 Choisir l'anthelminthique** selon l'historique des tests d'efficacité (tests valides si datés de moins de 3 ans) :
 - Si une matière active est efficace (> 95 % d'efficacité aux tests) parmi les anthelminthiques courants → à choisir dans cette liste en priorité
 - Si aucune matière active n'est efficace → choix du Zolvix
 - Si pas de connaissance du statut sanitaire de l'élevage vendeur → choix du Zolvix
- 4 Si le traitement retenu est le Zolvix**, prévenir un technicien du GDS-A (idéalement au moins 8 jours à l'avance) pour qu'il soit présent durant le traitement pour boucler à l'IPG (identification pérenne générale) chaque animal traité.
- 5 S'assurer que l'on a le produit anthelminthique choisi en stock avant le jour du traitement.**
- 6 Organiser le traitement anthelminthique :**
 - 48 h avant la sortie des ovins ou des caprins s'ils sont traités au Zolvix. Les animaux doivent rester à la bergerie 48 heures supplémentaires.
 - 48 h avant la sortie s'ils sont traités au lévamisole ou au closantel.

Le vétérinaire doit préciser au vendeur qu'il devra garder ses animaux impérativement soit sur une zone dédiée non enherbée pour éviter les contaminations, soit sur une zone enherbée laissée au repos pendant deux mois pour assurer son assainissement, et ce jusqu'au départ.

ATTENTION : pour les caprins, les doses sont identiques aux ovins pour le Closantel, multiplié par 1,5 pour le First Drench et par 2 pour les autres molécules.

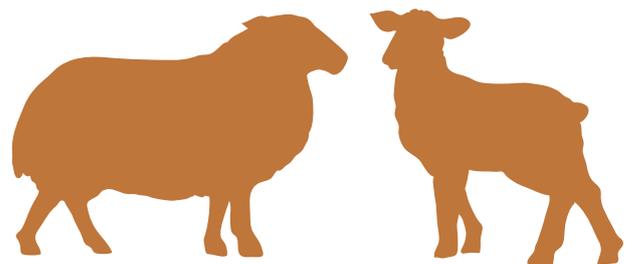
LE JOUR DU TRAITEMENT

- 1 Traiter les animaux** avec le produit anthelminthique choisi par le protocole, après pesée.
- 2 Établir un listing** des ovins et caprins traités. Si un technicien du GDS-A est présent, il s'en chargera ; sinon, il faut indiquer sur un listing les n° de boucle, le sexe et l'âge, et le transmettre au GDS-A.

APRÈS LE TRAITEMENT

- 1 Rédiger un certificat sanitaire** pour le lot des ovins et caprins traités (date du traitement, matière active, nom déposé du traitement, listing détaillé des ovins et caprins traités avec n° IPG ou n° de boucle)
- 2 Remettre le certificat sanitaire** à l'éleveur vendeur
- 3 Recommander la réalisation d'une visite sanitaire** avec le GDS-A si le statut sanitaire du vendeur est inconnu pour organiser les tests d'efficacité en prévision des ventes futures.

↳ **Renseignements :**
Groupement de défense sanitaire animal de la CAP-NC
Tél. : 44 52 45 - gds-a@cap-nc.nc
Upra ovine et caprine
Tél. : 44 19 05 / 79 78 01 - upra.oc@mls.nc





EN BREF

Un accord pour soutenir la filière oignon



Un accord interprofessionnel pour encadrer et soutenir la filière de l'oignon local a été adopté par le gouvernement le 13 août. Ce dispositif, élaboré avec l'Interprofession des fruits et légumes (Ifel-NC), a pour ambition de définir des critères de qualité, de mettre en place un cadre de régulation et de favoriser la conservation et le stockage des oignons produits sur le territoire pour permettre, notamment, de couvrir la consommation locale annuelle estimée à 1 800 tonnes. L'accord, conclu pour la période de juillet 2025 à mai 2026, prévoit de doter la filière d'outils collectifs pour mieux piloter le marché et marque une étape importante vers une filière oignon plus performante et mieux organisée, capable de répondre à la fois aux besoins des consommateurs et aux enjeux économiques des producteurs locaux.

+ d'infos : Ifel-NC - tél. 70 45 33 - contact@ifel.nc - fruitsetlegumes.nc

Phyto-one, le numérique au service des cultures



Gérée par l'équipe du groupement de défense sanitaire du végétal (GDS-V) de la CAP-NC, l'appli web Phyto-one, destinée aux agriculteurs et techniciens, permet à la fois de communiquer sur l'ensemble des maladies et ravageurs présents en Calédonie et de sécuriser et recenser les données d'épidémiosurveillance sur culture. Phyto-one permet d'avoir accès à une aide à la reconnaissance visuelle des maladies et ravageurs en ligne 24 h sur 24 et de pouvoir mieux appréhender le contrôle des bioagresseurs selon les cultures.

Rendez-vous sur phytoone.nc



L'horticulture pour tous Le cacaoyer

Arbre tropical emblématique, le cacaoyer (*Theobroma cacao*) commence à trouver sa place dans les jardins et vergers calédoniens. S'il a besoin d'humidité et d'un bon ombrage pour bien démarrer, il s'adapte facilement aux zones abritées et fertiles de la côte Est ou des vallées intérieures. En cette période de l'année, c'est souvent la fin de la récolte des cabosses, mais on peut déjà observer une reprise de la floraison sur les arbres bien conduits. Le cacaoyer commence à produire à partir de la 3^e ou 4^e année, avec un pic de rendement à partir de sept ans. Il est de plus en plus cultivé en agroforesterie, souvent en association avec des bananiers sur une parcelle bien drainée, avec un paillage épais dès la plantation. C'est un arbre qui apprécie une couverture légère en début de vie (bananier, canne d'ombre, légumineuse arbustive), puis un ombrage plus haut et diffus à l'âge adulte. Des plants greffés ou semés sont disponibles dans certaines pépinières locales (voir article p. 29).



Mieux approvisionner les cantines dans les îles

Le 10 septembre, la CAP-NC, accompagnée de l' élu René Wacapo, a rencontré la Sodil (société de développement et d'investissement des îles Loyauté), les cantines scolaires, la province des Îles et l'Ucpa (Unité de conditionnement des produits agricoles) pour renforcer l'achat de produits locaux. Les échanges ont porté sur l'intégration des mercuriales de la CAP-NC dans les commandes, l'organisation de livraisons hebdomadaires et la recherche de financement pour la pêche côtière et les filières végétales. Des opérations pilotes Resco (Restauration scolaire, projet porté par la province des Îles) sont prévues entre les cantines et l'Ucpa, soutenues par la province, pour sécuriser l'approvisionnement en tubercules. La CAP-NC s'est engagée à accompagner ces démarches, en proposant notamment d'organiser et d'animer des journées techniques.

Renouvellement des Certiphyto-NC



Une date de fin de validité figure sur vos attestations Certiphyto. Une fois la date passée, vous n'avez plus le droit d'exercer vos activités (achat, application, distribution...) liées aux PPUA. Pour renouveler votre Certiphyto dans un délai de six mois après la date de fin de validité, les conditions sont les suivantes :

- Pour le NC3, renouvellement soit en candidat libre, soit en formation courte (1 jour + évaluation)
- Pour le NC4, renouvellement en formation courte (2 jours + examen)

Passé ce délai, vous devrez faire un cycle complet de formation initiale.

Pour le NC1, une journée de formation est nécessaire pour son renouvellement.

Pour connaître les dates des prochaines formations, rendez-vous en page 44.

+ d'infos : Service formation de la CAP-NC
Tél. : **24 63 74** - formation@cap-nc.nc - cap-nc.nc

Journée technique

La santé des cultures vivrières



Une journée technique dédiée à la santé des cultures vivrières a été organisée à la tribu de St-Michel Boken à Thio, sur le champ de Pierre M'Boueri. Une vingtaine de personnes ont participé à cette rencontre animée par Sébastien Utard et Lucienne Nemebreux, techniciens de la CAP-NC. Au programme :

- L'identification des maladies et ravageurs : bananiers, manioc, taro, etc.
- Les méthodes de lutte alternatives
- Des solutions concrètes et adaptées pour mieux protéger les cultures

Une belle occasion de partager des savoir-faire, de renforcer les pratiques agricoles et de valoriser ceux qui nourrissent le pays au quotidien.



Allwoods
L'UNIVERS DU BOIS



☎ 233 819

✉ info@allwoods.nc

📍 Showroom à Ducos
22 rue Descartes

DECKS

10 ESSENCES DE DECKS
pour vous préparer au retour des beaux jours

+ tous les accessoires



LE COIN DES BONNES AFFAIRES ATTEND VOS ANNONCES !



Matériel d'occasion, propriétés,
animaux, offres d'emploi...
Publiez vos annonces sans attendre !



**COMMENT TRANSMETTRE
VOTRE ANNONCE**

Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne
et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

voir page 46

RAVAGEURS DES CULTURES

→ Les pucerons sur cucurbitacées

Les pucerons (*Aphididae*) sont des insectes polyphages, piqueurs sucres de sève, mondialement répartis. Ils se reproduisent très rapidement, souvent par clonage, ce qui explique leurs pullulations fréquentes. Leur corps de 1 à 4 millimètres est mou, peut varier de couleur et est pourvu d'ailes selon les générations. *Aphis gossypii*, l'espèce identifiée sur cucurbitacées en Nouvelle-Calédonie, peut transmettre des virus comme celui de la mosaïque jaune de la courgette (*Potyvirus Zucchini Yellow Mosaic Virus* ou ZYMV).

Une fertilisation azotée excessive favorise les attaques de pucerons qui peuvent être très préjudiciables pour les cultures.

Info chok : la relation mutualiste interespèces. Les fourmis élèvent les pucerons qui produisent du miellat (liquide sucré) ; en échange, elles les protègent contre les auxiliaires, leurs ennemis naturels.

FOCUS

Consultez directement **-Phyto-** application web dédiée à la santé des cultures, scannez le QR code.




Colonie de pucerons et coccinelle auxiliaire



Pucerons sur feuille de courgette



Symptôme de mosaïque ZYMV sur squash

PHOTOS © CAP-NC - P. Madria, G. Letourneur et N. Hugot

ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA PRESSION DES PUCERONS SUR CUCURBITACÉES



Info basée sur 540 observations terrain

PHYTO SOLUTION : PPUA (substances actives) AUTORISÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE CONTRE LES PUCERONS SUR CUCURBITACÉES

Culture	Produit de biocontrôle (NC1)	Produit de synthèse non toxique ou non CMR (NC1)	Produit toxique ou CMR (NC3)
Cucurbitacées à peau comestible ou non 	ECO OIL (huile végétale) ERADICOAT (Maltodextrine) NOVACARE FOLIAIRE et GRANULE (huile essentielle) FLIPPER (acide gras) Uniquement : Cucurbitacées à peau comestible	BENEVIA, EXIREL, VERIMARK (Cyantraniliprole) TEPPEKI (Fonicamide) MAVRIK FLO (Tau-fluvalinate) Uniquement : Cucurbitacées à peau non comestible	NEEMAZAL-T/S (Azadiractine) Uniquement : Cucurbitacées à peau comestible

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas, la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisateur d'un PPUA a obligation de respecter les règles et normes d'utilisation du produit homologué selon la réglementation officielle disponible sur le site davar.gouv.nc

LA FILIÈRE CACAO S'ORGANISE



Le 29 juillet, une quinzaine de producteurs engagés dans la culture du cacao a participé à une journée technique à Ponérihouen. Organisée par la CAP-NC, avec le soutien du GAPCE et de Biscochoc, et financée par l'Agence rurale, elle a permis aux acteurs d'échanger, de tester leurs productions et de capitaliser leurs savoir-faire en vue de structurer la filière.

La CAP-NC pilote une mission d'étude-action, financée par l'Agence rurale, pour déterminer les conditions de réussite économique et technique de la filière cacao.



Quelques chiffres

Producteurs impliqués dans la dynamique de production de cacao : **39**, dont **7** femmes, âgés de **45** à **65** ans.

Tous ont une activité agricole complémentaire : fruits, bananes, café, etc.

42 % d'entre eux transforment déjà leurs fèves (poudre, chocolat...).



Matériel végétal inventorié :

- **345** cacaoyers en âge de produire (4 ans et plus)
- **3303** cacaoyers de moins de 4 ans
- **2225** plants en pépinière

Variétés :

- **58 %** Criollo : le plus rare, qualité supérieure
- **41 %** Amendado : le plus produit dans le monde
- **1 %** Trinitario : variété hybride très rare

Dans le cadre d'une convention passée avec l'Agence rurale, la CAP-NC pilote cette année une mission d'étude-action consacrée au développement de la filière cacao. « Elle vise à déterminer les conditions de réussite économique et technique de la filière, explique Sébastien Utard, ingénieur agronome à la CAP-NC. Pour cela, nous avançons sur deux axes : un inventaire approfondi des parcelles de cacaoyers de Hienghène à Ponérihouen, et une étude sur les modèles de développement de la filière. »

La présentation des premiers résultats de l'inventaire (voir encadré) a été l'occasion de réunir, le 29 juillet à Ponérihouen, les producteurs référents des communes du Nord impliqués dans la production de cacao. Lancé en mai avec l'appui d'Ethel Rosilio, animatrice technique à Agir NC, les résultats confirment « une réelle motivation, tant par le nombre de producteurs que par l'effort de plantation », indique Sébastien Utard. En effet, sous quatre ans, le nombre de cacaoyers en âge de produire sera multiplié par 10 et la tendance se poursuivra grâce aux plants aujourd'hui en pépinière. La variété dominante - le Criollo

- est également un gage favorable pour la commercialisation future de cette production d'excellence, qui viendra compléter les cultures existantes sur les parcelles.

PROGRESSER PAS À PAS

Durant cette réunion, la chocolaterie Biscochoc a également proposé aux producteurs de tester en direct la qualité de leurs fèves fermentées (taille, aspect, parfum et goût) à l'aide d'une guillotine. La journée technique s'est achevée par une table ronde au cours de laquelle les producteurs ont partagé leurs réussites et leurs difficultés. « Le besoin de matériel - caisses de fermentation, humidimètres et guide illustré sur la maturité de la fermentation - a été évoqué », souligne l'ingénieur.

En parallèle, l'étude sur les modèles de développement économique et technique de la filière se poursuit. Les prochains temps forts auront lieu durant la prochaine récolte (en octobre, tests de fermentation et diverses mesures) et lors d'une journée technique sur la taille et le greffage des cacaoyers, dont la date sera communiquée prochainement.

Entretien des circuits d'irrigation en culture hors sol

Lors de l'alimentation des plantes par un réseau d'irrigation, la partie interne des tuyaux et les goutteurs peuvent être bouchés par des dépôts de type tartre (carbonates de calcium et de magnésium) ou des formations de biofilms (algues ou substances organiques).

L'équipe du dock des engrais de la CAP-NC, en collaboration avec l'association REPAIR, vous propose plusieurs conseils pour bien entretenir votre système d'irrigation.

QUELS PRODUITS POUR QUELS OBJECTIFS ?

→ Si vos goutteurs sont bouchés avec des dépôts blanchâtres, il est préférable d'utiliser une injection d'acide.

→ Si vous désirez éliminer les biofilms, optez pour de l'ammonium quaternaire ou du peroxyde d'hydrogène.

Cet entretien peut être réalisé tous les ans, mais certaines eaux de forage particulièrement chargées avec une conductivité électrique (EC) élevée nécessitent de le mettre en œuvre plus souvent.

Si l'objectif est double, il est conseillé de ne pas mélanger les produits et de réaliser deux séquences distinctes de traitement.

Objectif	Produit	Solution désinfectante à préparer	Taux d'injection (pompe doseuse)	Temps d'action du produit	Action sur les métaux
Détartrage	Acide à 68 %	1 volume d'acide et 6 volumes d'eau	2 %	2 h minimum	Oxydant
Désinfection & élimination des biofilms	Path X Famille d'ammonium quaternaire (120 g/l)	Produit pur	1 %	2 h minimum	Non oxydant
	Peroxyde d'hydrogène 35 %	Produit pur	0,25 à 1 %	5 h minimum	Oxydant

QUELLE QUANTITÉ DE PRODUIT UTILISER ?

Pour répondre à cette question, il faut calculer le volume d'eau que représentent les conduites du réseau depuis les pompes doseuses jusqu'aux goutteurs, puis calculer la consommation en eau pour 10 minutes selon le débit et l'espacement des goutteurs. Selon votre objectif, et en vous référant au tableau ci-contre, vous pourrez estimer correctement votre besoin en produit à utiliser.

ATTENTION :
 → L'acide est un produit dangereux à manipuler ;
 → Toujours mettre l'acide dans l'eau, jamais l'inverse.

Il est conseillé de prévoir une marge en cas de microfuites dans le système.

Besoins pour mettre en charge la ligne mère et secondaire				
Diamètre de tuyau	Longueur de tuyau	Volume d'eau dans le tuyau	Consommation de solution de désinfection à 1 %	Consommation de solution de désinfection à 2 %
Ø 16	1 000 m	200 L	2 L	4 L
	Ø 20	1 000 m	315 L	6,3 L
Ø 25	100 m	50 L	0,5 L	1 L
	Ø 32	100 m	80 L	1,6 L

Besoins pour faire fonctionner 100 m de goutte-à-goutte pendant 10 minutes				
Espacement entre goutteurs	Débit goutteurs	Volume d'eau consommé en 10 min	Consommation de solution de désinfection à 1 %	Consommation de solution de désinfection à 2 %
30 cm	1,6 L/H	89 L	0,9 L	1,8 L
	2 L/H	111 L	1,1 L	2,2 L
50 cm	1,6 L/H	53 L	0,53 L	1,1 L
	2 L/H	67 L	0,67 L	1,35 L

Besoins totaux = besoins pour mise en charge + besoins goutteurs pendant 10 min



Mode opératoire pour le détartrage des tuyaux d'irrigation à l'acide nitrique, à réaliser dans la mesure du possible avec une eau douce (EC faible)

Cet atelier se mène avec au minimum deux personnes par mesure de sécurité vis-à-vis de la dangerosité des produits utilisés. Au préalable, il est impératif de disposer de pièces de rechange : mini-vannes, goutteurs, téflon...

Sortir tous les goutteurs des pains de culture



1

S'équiper pour la manipulation de la solution : lunettes, gants PVC spécial acide, masque respiratoire E2-P3 et bottes



3

Préparer la solution désinfectante (1 volume d'acide pour 6 volumes d'eau) et régler le taux d'injection à 2 % : les crépines des pompes doseuses du circuit qui ne seront pas utilisées sont plongées dans des seaux d'eau claire



5

Fermer les vannes et laisser le réseau en charge pendant minimum 2 heures

7

Changer les goutteurs défectueux

9

Réinitialiser vos taux d'injection de solution mère engrais

11

2

Déboucher et purger les lignes (une à une) à l'eau claire (AEP) pour déloger les grosses particules, puis les refermer



4

Prévoir un accès à une zone de rinçage à l'eau courante à proximité immédiate

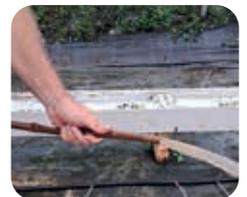
6

Lancer l'irrigation et laisser couler pendant 10 minutes, puis vérifier le PH au niveau des goutteurs qui doit être compris entre 1,5 et 2. Si le pH est trop bas, diminuer le taux d'injection



8

Oter la crépine de la solution d'acide et purger de nouveau le réseau à l'eau claire, vérifier que le pH est revenu à la normale



10

Graisser ou changer le joint dynamique de la pompe doseuse



Plus d'infos : Chambre d'agriculture et de la pêche - Dock des engrais
Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc
Association REPAIR - contact@repair.nc - repair.nc





UN SOL VIVANT POUR UNE AGRICULTURE FERTILE ET DURABLE



Matinée technique organisée
chez Mathieu Naturel à Boulouparis en 2023

Promouvoir une agriculture régénératrice des sols, développer des pratiques durables fondées sur la biodiversité et la valorisation des matières organiques locales : c'est l'ambition du projet SoLife mené pendant 18 mois sur trois exploitations pilotes réparties dans les trois provinces.

TROIS SITES, UN OBJECTIF COMMUN : RÉGÉNÉRER LES SOLS

Au lycée agricole de Pouembout, à Boulouparis et Lifou, trois agriculteurs engagés dans une démarche environnementale au sein du réseau REPAIR - Vaimoana Fogliani, Mathieu Naturel et Jonathan Zeoula - testent trois itinéraires techniques différents. L'objectif commun ? Stimuler l'activité biologique, améliorer la structure du sol et ainsi augmenter la fertilité naturelle. Chaque parcelle a donc fait l'objet d'un diagnostic initial, suivi d'observations régulières (test bêche, densité apparente, biodiversité du sol) et d'une évaluation finale 18 mois après le démarrage.

TROIS SITES, TROIS STRATÉGIES TESTÉES

À Pouembout, des apports massifs de fumier de porc et de compost ont contribué à une meilleure structure du sol, une porosité accrue favorisant l'infiltration de l'eau et une augmentation de l'activité biologique. À Boulouparis, l'alternance entre cultures et couverts végétaux a permis des apports réguliers de matière organique fraîche, favorisant la vie microbienne et la structuration du sol en plus de compléter ce dernier en azote grâce à l'effet des légumineuses. Enfin à Lifou, différentes techniques de paillage ont montré les effets positifs d'un paillage naturel, composé

de paille de case, feuilles de cocotier, biostimulant de poisson et lombrithé, sur la gestion de l'enherbement, le maintien de l'humidité et la stimulation de la vie du sol.

LA BIODIVERSITÉ, INDICATEUR CLÉ DE SANTÉ DES SOLS

La vie du sol fait partie des fondements d'une agriculture fertile et durable. Vers de terre, champignons, bactéries, mycorhizes... Ces macro et microorganismes sont essentiels à la structuration du sol, la disponibilité des nutriments et la dégradation de la matière organique. En 18 mois, le projet SoLife a montré comment augmenter la fertilité en favorisant la biodiversité dans les sols grâce à la mise en œuvre de pratiques régénératives. Les analyses effectuées en laboratoire ont confirmé les observations sur le terrain. Les trois stratégies déployées sur les exploitations pilotes ont eu un impact positif sur la vie des sols, témoignant d'une hausse générale de leur fertilité.

UNE DYNAMIQUE À PARTAGER

Des rencontres techniques ont été organisées pour permettre aux agriculteurs et techniciens de s'inspirer des pratiques testées. Chaque site a fait l'objet d'une fiche synthétique documentant les pratiques, les ajustements et les résultats. Des vidéos de vulgarisation ont également été produites et sont actuellement

diffusées sur les réseaux sociaux. En s'appuyant sur ces résultats, le projet souhaite développer une dynamique autour de la régénération des sols et valoriser l'utilisation des matières organiques locales pour augmenter leur fertilité.

UN NOUVEAU PROJET EN CONSTRUCTION

Pour donner suite à SoLife et compléter les actions menées dans le cadre du projet Prim'Air, la CAP-NC, Valorga et REPAIR travaillent actuellement sur le projet Parasol. Mené sur un plus grand nombre de filières de production végétale, il étudiera l'impact des matières organiques locales sur les rendements et la fertilité des sols. Des financements sont actuellement recherchés. Un appel à manifestation d'intérêt sera par la suite diffusé auprès des agriculteurs pour identifier les futurs sites de démonstration.

LES 3 RÈGLES D'OR DE L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE

**L'agriculture régénérative
repose sur 3 grands principes :**

- Réduction du travail du sol
- Couverture du sol
(engrais verts, paillage...)
- Apports de matière organique



Apport massif de matière organique au lycée Michel-Rocard de Pouembout

LES TROIS PILIERS DE LA FERTILITÉ DES SOLS

La fertilité du sol est la résultante de l'interaction entre trois piliers :

- **La fertilité physique** : profondeur, texture et structure du sol, circulation de l'air et de l'eau
- **La fertilité minérale** : pH, disponibilité en minéraux et oligo-éléments
- **La fertilité biologique** : abondance, diversité et activité des organismes vivants du sol



Porté par REPAIR et Valorga grâce aux apports scientifiques de l'IAC, Celesta Lab et Aura Pacifica, SoLife met en lumière une vision prometteuse pour l'agriculture calédonienne. Ce projet est financé par l'Office français de la biodiversité et l'Agence rurale.

Plus d'infos

REPAIR : tél. 74 76 24 - contact@repair.nc - repair.nc

Valorga : tél. 97 18 30 - valorga@valorga.nc - valorga.nc



TUNNEL DE STOCKAGE

ZIZA Païta 46 68 68

Agri Import Professionnel NC
contact@agri-import.nc
www.agri-import.nc



A PARTIR DE 595 000 FR\$*

➤ Disponible : 100m² • 200m² • 300m²



*Offre réservée aux professionnels éligibles à la défiscalisation Loi Girardin-LODEOM sous réserve d'acceptation du dossier par un cabinet de défiscalisation partenaire. Tunnel 10x10 prix de vente initial de 990.000 Frs hors montage et hors TGC (tarif en vigueur en 2025). Apport en défiscalisation de 395.000 Frs sous réserve de montage en 2025. Prix dans la limite des stocks disponibles.

**EN
BREF**



En 2024, CAP sur la pêche a accueilli près de 1 500 visiteurs.



Bientôt, CAP sur la pêche

La CAP-NC organise la troisième édition de l'événement qui met en avant le secteur de la pêche et les produits de la mer. Cette année, CAP sur la pêche bénéficie du label national La mer en commun, 2025 étant l'année de la mer pour tous les territoires français. Au programme : stands de produits de la mer, cooking show, visite guidée de palangrier, mise en avant d'une pêche durable labellisée, échanges avec les pêcheurs... Une belle occasion de valoriser les produits locaux !

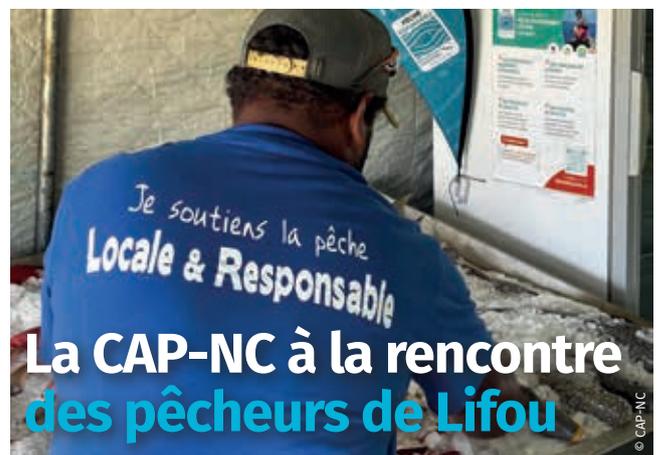
Rendez-vous samedi 22 novembre à partir de 7 h 30, quai des pêcheries à Nouville

Nouveau : le Village des pêcheurs à la Foire de Bourail

Pour la première fois, les pêcheurs professionnels et leurs produits ont été mis à l'honneur lors de la 47^e édition de la Foire de Bourail. Sous la tente du Village des pêcheurs, le public a pu découvrir une grande variété de produits de la mer : poissons frais, langoustes, crabes, crevettes, coquillages, poulpes, mais aussi des produits transformés tels que rillettes, achards, sashimis, poissons fumés ou encore salades. L'espace a rencontré un beau succès, offrant aux visiteurs une expérience gourmande et conviviale, grâce notamment à la mise en place de la consigne gratuite.

Le pôle Pêche de la CAP-NC remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à sa réussite !

- Merci au **comité de Foire** d'avoir permis cette année l'intégration des pêcheurs professionnels, avec un espace entièrement dédié aux produits de la mer.
- Merci à la **FPPCS**, la **FPH** et la **FPPN** pour leur accompagnement et leur soutien tout au long de l'événement.
- Merci à la **CPS** pour les deux expositions, à **Mickaël Cazerres** pour le prêt de son matériel de pêche ainsi qu'à la **Restauration Bourailaise**, qui ont permis de valoriser et de mettre en lumière l'espace.
- Merci à l'**Agence rurale** pour la signalétique Pêcheurs calédoniens, qui a mis en avant l'unité des pêcheurs professionnels.
- Merci aux **élèves du BTS Tourisme**, qui ont géré la consigne pour permettre aux visiteurs de profiter pleinement de la foire.
- Et bien sûr, un immense merci aux **pêcheurs** et **transformateurs**, sans qui cet espace n'aurait pas pu voir le jour.



La CAP-NC à la rencontre des pêcheurs de Lifou

Lancée en 2023, la mission d'accompagnement d'un groupe de pêcheurs de Lifou vers la certification Pêche responsable côtière s'achève brillamment. En août, cinq pêcheurs professionnels ont officiellement obtenu cette certification, gage de pratiques durables et respectueuses des ressources marines. Comme le souligne Abel Cica, pêcheur côtier de Lifou et élu à la CAP-NC, « *Se certifier, ce n'est pas seulement pour mieux vendre et valoriser nos produits, mais aussi et surtout pour conserver la ressource. En tant que pêcheurs, nous devons agir et nous engager pour la préserver.* »

En septembre, deux agents de la CAP-NC (pôle Pêche et Pôle Alimentation & Développement durable) sont allés à la rencontre de ces pêcheurs, dont l'objectif est de valoriser au mieux leurs poissons lagunaires, entre autres à l'UCPM, la coopérative pêche de Lifou. Ils ont pu présenter leurs pratiques et faire découvrir leur environnement de travail (bateaux, techniques de pêche). Plusieurs sujets essentiels ont été abordés : la commercialisation des produits et les perspectives d'élargissement des débouchés, les difficultés d'approvisionnement en petit matériel de pêche et matériel de sécurité, la hausse des charges liées à l'activité, notamment pour le carburant et les appâts, ainsi que les problématiques de déprédation impactant leurs captures.

La mer en héritage

Nom : Guillaume Le Marchand

Âge : 43 ans

Activité : directeur d'exploitation d'une pêcherie

Où : Nouméa et Koumac

Et aussi : marié, 2 filles



Depuis quand êtes-vous directeur d'une pêcherie ?

Je suis directeur d'exploitation de l'Armement du Nord (3 palangriers, dont 2 à Nouméa et 1 à Koumac) et de Baby Blue (2 palangriers à Koumac) depuis 3 ans.

Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer ce métier ?

Je suis arrivé en Nouvelle-Calédonie en 2019. Auparavant j'étais capitaine sur un petit pétrolier. J'ai eu l'opportunité d'être retenu comme capitaine d'armement chez Baby Blue. Suite à quoi, j'ai commandé pendant un an le *Seabreeze*, qui fait le trajet entre Koumac et Bélep, pour du transport de passagers. On m'a alors recontacté pour le poste que j'occupe actuellement. Au total, j'ai 45 personnes sous ma responsabilité.

Avez-vous autour de vous un proche qui a fait figure de modèle ?

Je suis issu d'une famille de marins, originaires du Morbihan. Mon père a été marin toute sa vie ou presque. Un de mes grands-pères a été gardien de phare de mer quand ma grand-mère paternelle, elle, était gardien de phare de terre, dans les Côtes-d'Armor.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

La qualité du relationnel avec les équipages, même si je ne les vois le plus souvent qu'au départ et au retour des bateaux, après 13 à 16 jours en mer. Il y a aussi un peu de nostalgie lors de ces départs. La mer me manque.

Quel métier auriez-vous aimé ou pu faire si vous n'aviez pas été capitaine ?

J'aurais rêvé d'être gardien de phare, comme mes aïeux. Ce métier n'existe malheureusement plus. Le fait d'être tranquille au large, sans personne, je crois que j'aurais aimé ça.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

Sans doute d'avoir dû gagner la confiance de l'équipage lors de mon premier capitanat. J'avais 23 ans. J'ai embarqué jeune comme matelot, mais j'ai eu la chance d'avoir une capitaine d'armement qui m'a beaucoup aidé, qui a cru en moi. C'est grâce à elle que j'ai pu obtenir mes premiers brevets au lycée maritime de Nantes.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Sans doute d'avoir commandé, pendant près de 10 ans, le *Rose Héré*, une vedette rapide de 26 m, qui assure une liaison de passagers entre Brest et Ouessant. C'est une zone mal pavée comme on dit. Ça peut secouer. C'était une sacrée responsabilité.

Quel est votre rêve le plus fou ?

Plus tard, j'aimerais avoir mon propre armement, avec ma femme, qui est capitaine et mécanicien. Si je pouvais le faire ici en Nouvelle-Calédonie, ce serait un formidable aboutissement.

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ou vous est-elle utile ?

La CAP-NC nous a accompagnés pour l'obtention du label Pêche responsable et elle était à nos côtés pour défendre la pêche hauturière par rapport au projet de réserves intégrales.

Quel est votre outil le plus précieux ?

Depuis que je dirige ces exploitations, c'est mon ordinateur. Je l'ai toujours avec moi. C'est grâce à lui que je peux garder le contact avec mes équipages.

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

Avec monsieur Katidjo-Monnier ! J'aimerais qu'il arrête de prendre des décisions sans se concerter avec les hommes de mer. Que sait-il vraiment de notre travail ?



EN BREF



Les Rencontres de qualité - Poulet fermier, Certifié authentique

Jeudi 7 août, le service des Signes de qualité de la CAP-NC, en partenariat avec le Syndicat de la qualité avicole (SQA) et avec le soutien de l'Agence rurale, a organisé sa deuxième édition des Rencontres de qualité à La Fermette du Caillou, à Boulouparis. Dédiée cette fois au Poulet fermier, Certifié authentique, elle a rassemblé des éleveurs labellisés ainsi que des acheteurs professionnels dans le but de cocréer des partenariats commerciaux. Des résultats concrets et rapides ont émergé de cette matinée : des nouveaux accords avec des revendeurs et des poulets en rayon dès la semaine suivante.

Service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 / 97 87 88 - sigo@cap-nc.nc - signesdequalite.nc

PERENNE : structurer pour mieux restaurer

Au-delà des chantiers de restauration, PERENNE renforce les moyens de production des pépinières locales : acquisition de matériel, optimisation des espaces de travail, réflexion sur la disponibilité en substrats organiques de qualité. Une vigilance particulière est portée au volet biosécurité, notamment face à la menace *Oryctes*. Restaurer les ripisylves, c'est aussi structurer et protéger durablement la filière végétale.



Matières organiques

Nouveau : le comptoir des sols fertiles



Le 31 juillet, Valorga, avec l'appui de ses adhérents et partenaires, a inauguré le comptoir des sols fertiles au dock des engrais de la CAP-NC. L'événement a réuni agriculteurs, fournisseurs, techniciens et institutions autour d'un objectif commun : donner de la visibilité aux filières locales de production d'engrais et amendements organiques. Ce nouveau comptoir, installé dans un lieu de passage stratégique pour les producteurs, permet de découvrir les solutions locales, observer des échantillons et accéder à toutes les informations utiles pour fertiliser durablement les sols. Les supports et contacts présentés lors de l'inauguration restent disponibles au dock, qui héberge désormais ce nouvel espace ressource.

+ d'infos : Valorga - tél. 97 18 30 - valorga@valorga.nc - valorga.nc

Gestion des déchets

Coléo, le comité technique se réunit

Le comité technique annuel de Coléo aura lieu mercredi 29 octobre. Depuis plus de trois ans sous forme de REP (responsabilité élargie du producteur) volontaire, l'association structure la collecte, la valorisation et le traitement des déchets agricoles en Nouvelle-Calédonie. Ce rendez-vous vise à échanger en toute transparence sur des points techniques avec l'ensemble des acteurs de la filière et les partenaires.

Au programme : bilan technique et financier à mi-2025, présentation des projets 2025-2026 et des besoins des filières (dont autres déchets agricoles en plastique), actions des partenaires et évolutions techniques et réglementaires.

Renseignements

Association Coléo - tél. 78 29 83
association.coleo@gmail.com - [Coléo NC](https://www.facebook.com/Coléo-NC)



Une nouvelle dynamique à la COOP1



Le conseil d'administration de la coopérative agricole a été renouvelé, faisant de Frédéric de Maneville

le nouveau président, tandis que Olivier Bilon vient d'intégrer la structure en qualité de directeur.

Vous souhaitez intégrer la COOP1 ?
Contactez le **75 21 22**
ou direction@coop1.nc

ÉNERGIE : ANTICIPER POUR MIEUX PRODUIRE



Connaître son profil énergétique, c'est mieux comprendre ses coûts de production, et donc mieux les maîtriser.

Comment réduire sa facture énergétique tout en rendant son exploitation plus résiliente ? C'est à cette question cruciale que la Chambre d'agriculture et de la pêche et le cluster Synergie ont choisi d'apporter des réponses concrètes en lançant les Matinées de l'énergie, un nouveau rendez-vous technique pensé pour les agriculteurs.

« L'énergie est un sujet encore trop peu exploré dans le monde agricole, estime Alexandra Malaval Cheval, manager du cluster Synergie. Pourtant, elle ne cessera d'augmenter dans les années à venir. Anticiper ces hausses de prix, c'est protéger la viabilité économique des exploitations. » La transition énergétique n'est pas seulement une affaire de politique publique : elle concerne les agriculteurs dans leur quotidien. Sriani Sadimoen, chargée de mission Développement durable à la CAP-NC, rappelle que « très peu d'exploitants suivent leur consommation d'énergie. Or, connaître son profil énergétique, c'est mieux comprendre ses coûts de production, et donc mieux les maîtriser ». Dans cette optique, la CAP-NC et Synergie proposent un nouveau rendez-vous : Les Matinées de l'énergie. L'objectif est simple : sensibiliser les exploitants agricoles à optimiser leur consommation. La première étape consiste à établir un bilan énergétique : d'où viennent les dépenses, quels postes sont les plus lourds ? Vient la phase de rationalisation en ajustant ses pratiques. Enfin, l'amélioration passe par le recours à un mix énergétique, combinant différentes sources pour plus de résilience.

DU CONCRET SUR LE TERRAIN

La première matinée aura lieu vendredi 31 octobre chez David Perrard, agriculteur et élu à la CAP-NC, sur le thème de l'irrigation des grandes cultures. L'exploitant se prêtera à l'exercice en direct. L'occasion de démontrer que, même sans investissements lourds, chacun peut améliorer ses pratiques et faire baisser sa consommation. La CAP-NC et Synergie insistent sur une notion clé : la sobriété. « Avant de parler d'installations coûteuses, il faut déjà optimiser ses pratiques, rappelle Srian Sadimoen. La sobriété énergétique, c'est apprendre à faire mieux avec ce que l'on a. » Mais l'enjeu ne s'arrête pas aux économies. La diversification des sources d'énergie contribue aussi à rendre les exploitations plus résilientes face à la volatilité des prix et aux difficultés d'approvisionnement. Les événements récents ont montré combien la dépendance aux matières premières (charbon, fuel, gaz) rend vulnérables les exploitants. Au-delà de la question économique, ces démarches participent à la durabilité des pratiques agricoles et à la préservation des écosystèmes. « Penser son énergie, c'est aussi réfléchir à son modèle de production et à son impact global », souligne Alexandra Malaval Cheval.



MATINÉE DE L'ÉNERGIE : IRRIGATION EN GRANDES CULTURES



synergie

La rencontre est organisée chez David Perrard, à la Ouaménie (Boulouparis), jeudi 31 octobre de 8 h 30 à 11 h 30 et sera animée par la CAP-NC, le cluster Synergie et l'agriculteur hôte. Gratuite et ouverte à tous, il est possible de s'inscrire auprès de la CAP-NC par téléphone au 85 17 82 ou par mail ssadimoen@cap-nc.nc

Les Matinées de l'énergie sont financées par l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) et l'Ademe. Les prochaines rencontres porteront sur les agroéquipements (décembre 2025), puis sur les bâtiments et le stockage (mars 2026).



PRIM'AIR : DES PRATIQUES D'ÉPANDAGE RAISONNÉES POUR VALORISER LES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE



Le premier atelier sur la valorisation des effluents d'élevage hors sol s'est tenu le 9 septembre au lycée Michel-Rocard. Il s'intègre dans les actions du projet PRIM'Air (PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air), afin de coconstruire des solutions de gestion et de valorisation des effluents d'élevage comme ressource fertilisante. Ce volet contribue à la dynamique d'économie circulaire locale, qui vise à réduire la dépendance aux intrants chimiques importés et à renforcer l'autonomie des exploitations et du territoire.

Le premier atelier collaboratif concentrait diagnostic participatif, identification des freins et leviers, et priorisation des thématiques pour les suites concrètes. Éleveurs producteurs d'effluents, agriculteurs utilisateurs de ces effluents, agents des provinces, de Valorga, de la CAP-NC et de l'Ademe : tous ont répondu présents pour partager leurs points de vue, expériences et besoins. Un état des lieux partagé a ainsi pu être dressé en prenant en compte

les retours d'expérience des agriculteurs sur les ressources fertilisantes et leurs limites, les besoins des éleveurs en termes d'évacuation, régularité et accompagnement dans la rédaction du plan d'épandage, les impacts environnementaux et contraintes réglementaires, les préconisations techniques, la transformation des effluents ou encore les questions de machinisme et de transport.

Dans un état d'esprit compréhensif et constructif, des thématiques prio-

ritaires ont émergé : connaissance et mise en relation entre les producteurs et les utilisateurs potentiels d'effluents, matériel (disponibilité, adaptation, coût, innovation), réglementation (compréhension et évolution), contraintes techniques (forme, fractionnement, transport, etc.).

Les discussions se poursuivront prochainement sur ces sujets et seront complétées par des visites sur site, ainsi que des journées et supports techniques.

IMPACTS DURABLES DES ÉPANDAGES ET BONNES PRATIQUES

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET CONSÉQUENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	BONNES PRATIQUES
Volatilisation de l'azote (ammoniac) : pollution atmosphérique, acidification du sol et des eaux, gaspillage de fertilisant	Doses raisonnées : elles doivent correspondre à ce que la culture peut exporter
Fuite de l'azote (nitrate) et pollution de l'eau : une eau chargée en nitrate n'est consommable ni par l'humain, ni par le bétail	
Pas de pénétration mais un ruissellement dans les cours d'eau : eutrophisation et gaspillage du fertilisant	À distance des points d'eau, berges... → Pas d'épandage sur pentes, sols détremés ou sous fortes pluies → pas d'aéro-aspersion
Pertes, pollutions (particules fines) et odeurs	À distance des habitations (10 à 100 mètres selon le produit) Enfouissement immédiat des lisiers, sous 24 heures pour les autres produits
Contamination des cultures/fourrages par des pathogènes : E. coli, salmonelles pour l'humain ; parasitoses, baisse production et fertilité pour le bétail	Délais de consommation : → 6 semaines (fourrage/pâture), → 90 jours (alimentation humaine cuite), → 120 jours (alimentation humaine crue)

PARCELLES DE DÉMONSTRATION

Le lycée Michel-Rocard et l'élevage Santacroce, habitués de la valorisation d'effluents, épandent dans le cadre de PRIM'Air du fumier de porc sur maïs à Pouembout et du lisier sur prairie à Moindou. Les impacts environnementaux de ces épandages, sur la qualité de l'air mais également sur la structure, chimie et vie du sol, sont mesurés. À ce suivi s'ajoutent des analyses agronomiques et technico-économiques en comparaison avec l'épandage d'engrais minéraux.



Le projet PRIM'Air vise à comparer les impacts des fertilisants organiques et minéraux pour réduire la dépendance aux intrants chimiques importés et à renforcer l'autonomie des exploitations.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AgriQAir

Agir ensemble
en agriculture pour la qualité de l'air et le climat

PRIM'Air est un projet porté en coanimation par la CAP-NC et Valorga avec l'appui de la Technopole et METYS.



LINHAI

DOMINEZ TOUS LES TERRAINS!

LANDFORCE 650

4x4 - Homologué route

Prix net HT défectueux

585 000^F*

*Défiscalisation déduite applicable sur le quad Linhai Land force 650. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 31/12/2025. Photo non contractuelle.

inter invest
outré-mer

ROYAL MOTORS
CYCLES

NOUVEAU SHOWROOM MAGENTA
1^{ER} ETAGE - AU-DESSUS D'AUTOMOTORS
(EN FACE DE L'AS DE TREFLE)
TEL. : 24 04 00

ROUTE DE LA ZI
KOPÉ
TEL. : 27 08 30
MOB. : 77 72 16

LA CONCESSION
NORD

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

FICHE TECHNIQUE

GESTION DES DÉCHETS

Bien suivre les protocoles de procédure de tri

Coléo assure la gestion des déchets agricoles. Collecte, recyclage et traitement des emballages vides de fertilisants (EVVPF) et de déchets phyto (EVPP) sont assurés par l'association. Ces actions sont financées par les écocontributions appliquées aux ventes de phyto, d'engrais et d'amendements. Pour pouvoir recycler localement, le tri en amont est essentiel.

LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE DE TRI DES EVVPF ET DES EVPP EN PLASTIQUE

- 1 Préparer** les bidons : rincer 3 fois après usage (verser les eaux de rinçage dans la cuve du pulvérisateur), percer, égoutter et retirer les bouchons.
Un bidon non rincé est assimilé à un déchet dangereux.
- 2 Séparer** les emballages dans les bons sacs :
→ SAC P : EVPP pour les bidons en plastique uniquement
→ SAC F : EVVPF pour les bidons en plastique, sacs et big-bags
Ne jamais mélanger les phyto « P » et les fertilisants « F ».
- 3 Identifier** les sacs : nom de l'exploitation + point de collecte + marquer clairement « P » ou « F ».
- 4 Stocker** : placer les sacs à l'abri du soleil et de la pluie.
- 5 Déposer** dans un point de collecte Coléo ou demander un enlèvement sur l'exploitation à partir de 3 m³, soit 6 sacs de collecte transparents pleins.

→ Rappel réglementaire

Le rinçage réglementé (arrêté n° 2017-1059/GNC - Certiphyto-NC) est obligatoire pour recycler localement les bidons en plastique. Un emballage souillé ne sera pas accepté dans les points de collecte. Coléo a mis en place une procédure d'analyse de résidus.

→ Les bons réflexes

- Rincer les bidons immédiatement après l'application ;
- Les égoutter tête en bas ;
- Secouer et plier les sacs et big-bags de fertilisants immédiatement ;
- Ne pas attendre avant d'utiliser les sacs de collecte transparents.

SACS & BIG-BAGS



accepté



refusé

BIDONS EN PLASTIQUE



accepté

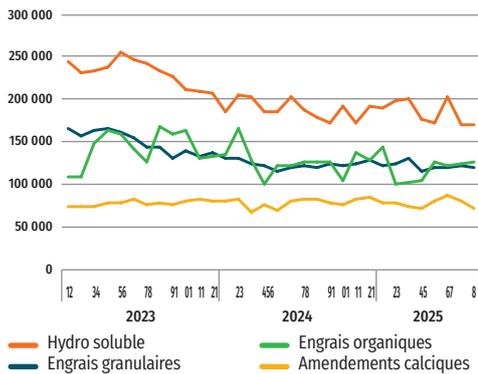
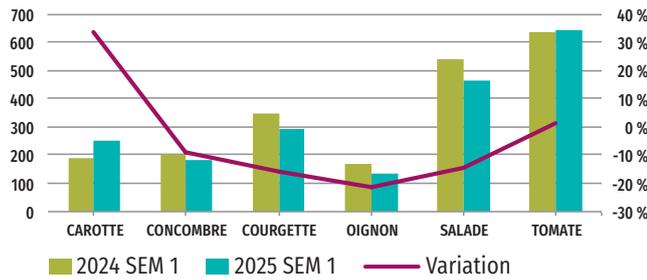


refusé

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Légumes : évolution des prix moyens 1^{er} semestre 2025 Source : Mercuriales, CAP-NC, août 2025

Selon les données du marché de gros, les prix moyens de mise en marché de six produits de référence ont tendance à baisser au premier semestre 2025, par rapport à la même période de 2024. Le prix de la carotte fait exception avec une augmentation de 34 %, alors que le prix de la tomate reste plutôt stable.

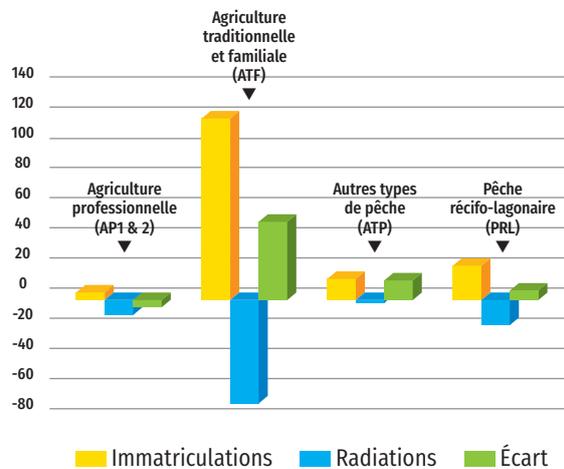


Engrais : évolution des tarifs 2023-2025

Sur les huit premiers mois de 2025, les prix moyens des engrais restent relativement stables, selon les données du dock des engrais de la CAP-NC. Au 31 juillet 2025, les quantités vendues sont en baisse de 12 % par rapport à la même période de l'année 2024. Ce qui s'explique par une baisse des surfaces consacrées aux grandes cultures, notamment le maïs, par les conditions climatiques pluvieuses qui impactent le maraîchage et par le manque de trésorerie des exploitations qui investissent moins dans les engrais.

Évolution du registre de l'agriculture et de la pêche - 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre, la CAP-NC a enregistré 163 nouvelles immatriculations vs 97 radiations, soit un gain de 66 nouvelles installations. L'évolution est différente selon les catégories avec une baisse pour l'agriculture professionnelle (AP1 et AP2) alors que l'agriculture traditionnelle connaît une augmentation de 52 nouveaux ressortissants. Les catégories Autres types de pêche et Pêche récifo-lagonaire augmentent avec 13 nouveaux pêcheurs inscrits pour la première et 6 pour la seconde. Dans le contexte actuel, l'émergence de très petites entités fonctionnelles contribue à la reconstruction du tissu économique.



Indice des prix à la consommation - juillet 2025

L'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee-NC) a publié l'indice des prix à la consommation hors tabac (IPCHT) du mois de juillet 2025 qui diminue de 0,3 %. Tous les grands postes de consommation sont en baisse, à l'exception du tabac. On observe une baisse de 0,3 % pour les services, l'alimentation et les produits manufacturés et une baisse de 0,7 % pour l'énergie. En glissement annuel, l'indice général des prix à la consommation hors tabac augmente de 0,8 %.

	30 septembre 2025	31 octobre 2025	30 novembre 2025	31 décembre 2025
Échéances fiscales		IRPP - paiement du solde des impôts 2024		
Échéances sociales	Paiement du Ruamm T4 2025	Déclaration et paiement de la CRE (Caisse de retraites des employés)		Paiement du Ruamm T1 2026



→ **SMAG**
(depuis le 1^{er} juin 2025)
842,97 F/h
OU **142 462 F**
brut/mois (169 h)

→ **Prix de l'énergie**
septembre 2025

Essence :
154,70 F/l

Gazole :
140,90 F/l

Gaz : 13 738 F
la bouteille T39



Le chiffre

40 t
C'est le volume de viande de porc traitée par l'Ocef en août 2025 contre 49,8 t en juillet 2025, soit une baisse de 19 %.

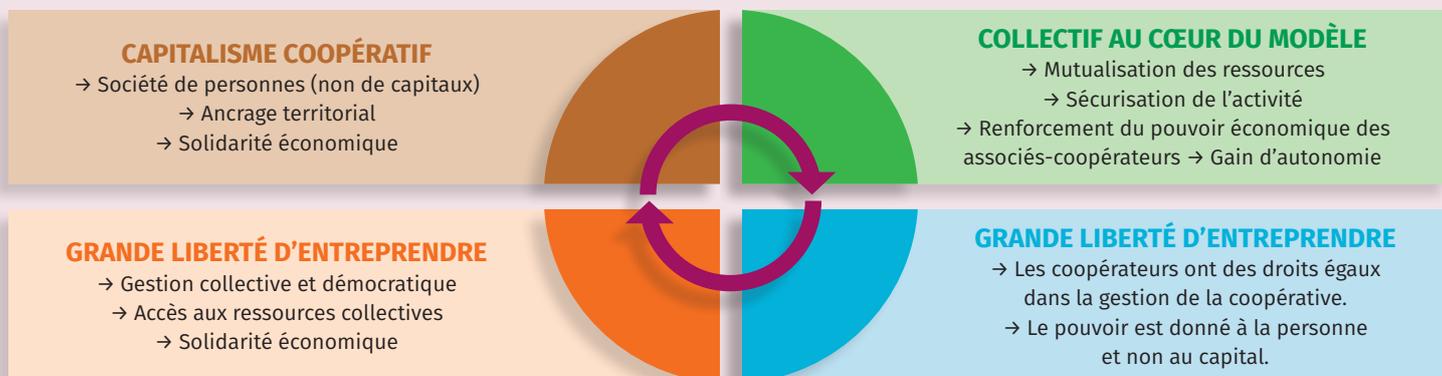
Source : Ocef

FICHE PRATIQUE

GESTION DE L'ENTREPRISE

Tout savoir sur le fonctionnement d'une coopérative

1 - LES VALEURS DE LA COOPÉRATIVE



2. POURQUOI CHOISIR LE MODÈLE COOPÉRATIF ?

- Mutualisation des ressources et des compétences :** la coopérative permet de partager des équipements coûteux (machines, chambres froides...), mais également les ressources humaines, ce qui réduit les coûts individuels. C'est aussi un outil qui aide les agriculteurs à apprivoiser les nouvelles technologies ou à adopter de nouvelles méthodes de production.
- L'union fait la force :** elle sécurise l'activité face à la concurrence économique, aux crises sectorielles et internationales, aux aléas climatiques.
- Soutien économique et fiscal :** elle offre une assistance économique et fiscale, aidant les coopérateurs à mieux gérer leurs finances et à optimiser leurs revenus.
- Formation et conseil :** la coopérative propose des formations et des conseils aux coopérateurs pour améliorer les pratiques techniques et la gestion des exploitations maraîchères et fruitières.
- Un renforcement du pouvoir économique des associés-coopérateurs :** en regroupant leurs produits, ils peuvent accéder à des marchés plus vastes et obtenir de meilleurs prix pour leurs achats groupés.
- Économie sociale et solidaire :** la coopérative s'aligne parfaitement avec les principes de l'ESS.

3 - QUELQUES PRÉCAUTIONS AVANT DE S'ENGAGER DANS UNE COOPÉRATIVE

- **Perte d'autonomie :** en rejoignant une coopérative, le professionnel doit se conformer aux décisions collectives, ce qui peut limiter sa liberté individuelle dans la gestion de ses activités.
- **Responsabilité collective :** les membres partagent la responsabilité des dettes et des obligations de la coopérative, ce qui peut représenter un risque financier en cas de mauvaise gestion ou de difficultés économiques.
- **Processus de décision plus lents :** les décisions sont prises de manière démocratique, ce qui peut ralentir le processus décisionnel et rendre la coopérative moins réactive face aux opportunités ou aux défis.
- **Conflits internes :** les divergences d'opinion et les conflits entre membres peuvent survenir, notamment sur les orientations stratégiques ou la répartition des bénéfices.
- **Engagement financier initial :** les maraîchers et fruitiers doivent investir dans le capital de la coopérative et payer des cotisations régulières, ce qui peut représenter une charge financière supplémentaire.

LES ENGAGEMENTS DU COOPÉRATEUR :

- **Utilisation des services de la coopérative :** il s'engage à utiliser les services offerts par la coopérative, que ce soit pour l'achat de fournitures, la vente de produits ou autres services spécifiques.
- **Participation aux décisions :** il participe activement aux décisions, notamment en votant lors des assemblées générales et en pouvant être élu au conseil d'administration.
- **Engagement financier :** il doit investir dans le capital de la coopérative et peut être tenu de verser des cotisations régulières.
- **Respect des règles internes :** il doit respecter les statuts et règlements de la coopérative, ainsi que les décisions prises collectivement.
- **Information et transparence :** il a le droit d'être informé sur la gestion et doit également fournir des informations pertinentes pour son bon fonctionnement de celle-ci.
- **Durée de l'engagement :** l'engagement est généralement pris pour une durée déterminée de 5 ans, avec des possibilités de renouvellement ou de retrait anticipé sous certaines conditions statutaires.

UN PARTENARIAT INÉDIT ENTRE LE CFA DE LA CAP-NC ET LE RSMA

Cette année, le Centre de formation des alternants de la CAP-NC a accueilli huit volontaires du Régiment du service militaire adapté (RSMA) de Koumac. Un partenariat nouveau et bénéfique pour toutes les parties.

Les alternants du CAP agricole Jardinier paysagiste ont vu leurs rangs grossir au mois d'août. En effet, la CAP-NC a signé un partenariat avec le RSMA afin d'accueillir huit stagiaires volontaires qui suivent, au sein du régiment de Koumac, une formation qualifiante de Métiers de la terre en tant qu'agent d'entretien d'espaces verts.

DE KOUMAC À NUMBO

Afin de les accueillir au mieux, Valérie Hanne, responsable du service Formation à la chambre, ses équipes et les alternants du CAPa ont organisé une matinée d'intégration (voir encadré). Le petit groupe suit donc depuis quelques semaines le même rythme que ses pairs : une semaine de cours par mois au CFA et trois semaines en entreprise. Les stagiaires du RSMA ne sont pas salariés, mais bien stagiaires du

régiment de Koumac. Quant au CFA de la CAP-NC, depuis les violences de mai et juin 2024 - durant lesquelles le Centre de formation de l'artisanat, à Nouville, a été entièrement détruit -, il a dû trouver un nouvel endroit pour s'installer. L'équipe est désormais accueillie à Numbo, au sein du Centre d'accueil les Manguiers.

ET DEMAIN ?

« En novembre, nous effectuerons un bilan de ce partenariat afin de réfléchir à la suite : est-ce concluant ? Les stagiaires du RSMA veulent-ils intégrer la deuxième année, devenir des alternants et obtenir un diplôme ? » s'interroge Valérie Hanne. Ce bilan viendra également clôturer deux ans de travail qui ont été nécessaires afin de mettre en place ce partenariat entre les deux organismes. Chacun y trouve ses avantages : le RSMA cherche à insérer ses stagiaires dans la

vie professionnelle et les incite à obtenir un diplôme via un cursus classique. La CAP-NC, de son côté, intègre des alternants dotés de qualités spécifiques : « Ils ont le permis de conduire, sont formés sauveteur secouriste du travail et, grâce à leur parcours au sein du RSMA, ont acquis un savoir-être essentiel pour travailler en entreprise. »



En novembre, la CAP-NC et le RSMA effectueront un bilan de ce partenariat afin de réfléchir à la suite, et notamment si les stagiaires poursuivent en deuxième année.



Une matinée d'intégration



Huit stagiaires du RSMA ont rejoint les alternants du CAPa Jardinier paysagiste de la CAP-NC, début août.

Le 4 août dernier, huit stagiaires du RSMA ont rejoint en cours d'année le CAPa Jardinier paysagiste. Afin de faciliter leur intégration dans le groupe d'alternants, Valérie Hanne a organisé une matinée de bienvenue impliquant les alternants. Après un petit-déjeuner, deux activités "brise-glace" ont été proposées, afin de faire connaissance mais aussi de mettre en lumière les valeurs propres à chaque participant, apprenant comme encadrant. Un quiz a été ensuite organisé pour les nouveaux venus autour de leur livret de suivi. Les alternants ont rédigé eux-mêmes les questions et ont accompagné leurs nouveaux camarades de classe. Le bilan de ces trois activités a permis de mettre en évidence « les points communs et les valeurs du groupe. Une grande fresque a alors été réalisée, basée sur ces mots-clés prononcés lors de la matinée », souligne la responsable. Enfin, un repas partagé a clôturé ce beau moment d'intégration.

Service Formation de la CAP-NC : Tél. 24 31 69 / 24 63 74 / 23 62 52 - formation@cap-nc.nc

→ VOS PROCHAINES FORMATIONS - OCTOBRE À DÉCEMBRE 2025

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE ?	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES						
Production hors-sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion	2 sessions : 2 et 9 octobre - 7 et 14 octobre	Provinces Nord et Sud	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Parcours café : Module 4 - Entretenir les plants de café	7 octobre	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Apiculture - initiation	2 sessions : 7, 8, 15, 16 oct - 18, 19, 25, 26 nov	Provinces Nord et Sud	4 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Initiation à la soudure à l'arc	du 13 au 17 octobre	Provinces Nord et Sud	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Horticulture : composition florale et bouquet	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Parcours café : Module 1 - Installer une cafèrie	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Parcours café : Module 2 - Transformer les grains	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Parcours café : Module 3 - Multiplier les plants de café	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
La fertilité des sols sans engrais de synthèse	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Protection agroécologique des cultures maraîchères : niveaux 1 et 2	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Conservation et qualité des fruits et légumes	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Bases de l'agronomie	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Concevoir son projet agricole	dates à définir	Provinces Nord et Sud	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Entretien motobineuse	dates à définir	Provinces Nord et Sud	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Micro irrigation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Formation formateur d'adulte en présentiel	dates à définir	Provinces Nord et Sud	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	62 h	Tout public	Oui	CFPPA
Chef collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	100 h	Tout public	Oui	CFPPA
Prescripteur d'action de revégétalisation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	27 h	Tout public	Oui	CFPPA

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)						
CERTIPHYTO-NC 1	9 octobre	Bourail	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	4 novembre	La Foa				
	19 novembre	Pouembout/Voh				
	19 décembre	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 3	Sessions pour le renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement : 8 oct. à Bourail, 30 oct. à Bourail, 18 nov. à Pouembout-Voh, 2 déc. à Nouméa		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Sessions pour le renouvellement formation + évaluation : 30 octobre à Bourail, 20 novembre à Pouembout-Voh, 2 décembre à Nouméa		1 jour			
	2, 7 et 8 octobre	Bourail	3 jours			
	12, 13 et 18 novembre	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 4	Sessions pour le renouvellement formation + évaluation : 4 et 5 décembre à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	28, 29 oct. et 4, 5 nov.	Pouembout/Voh	4 jours			
	25, 26 nov. et 2, 3 déc.	Bourail				
	9, 10, 16 et 17 décembre	Nouméa				

Sous réserve de modification des dates et lieux - septembre 2025

Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation. Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

Rendez-vous sur : [f](https://www.facebook.com/formationagricolenc) @formationagricolenc

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord : tél. : 47 70 50
cfppa.caledonie.nord@educagri.fr

CFPPA Sud : cfppasud@canl.nc

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation.
Tél. : 47 68 88 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc





LES ACTUS DE BIENVENUE À LA FERME

D'ici la fin de l'année, le réseau Bienvenue à la ferme vous donne rendez-vous à Bourail pour deux temps forts ! **Samedi 8 novembre** se tiendra le **Grand marché local et gourmand**, aux couleurs de la squash et des fleurs. Puis, **vendredi 5 décembre**, place à la magie des fêtes avec le **Marché de Noël** en nocturne, place Rolly.

Par ailleurs, le réseau continue à s'agrandir et a le plaisir d'accueillir trois nouveaux adhérents :

→ **Le Rucher du Château à Poya**, qui propose à la vente de produits de la ferme et des visites de rucher ;

➤ **Plus d'infos :**
Chambre d'agriculture et de la pêche - Antenne de Bourail
Sabrina Lucien, animatrice
Tél. : **44 23 48 / 79 36 10** - bienvenuealaferme@cap-nc.nc - www.bienvenuealaferme.com

Agriculteurs, vous voulez adhérer ? C'est simple !

Vous êtes inscrit au registre de l'agriculture et de la pêche et exercez une ou plusieurs activités d'accueil, de service ou de vente directe à la ferme.

Alors contactez-nous et nous vous orienterons en fonction des formules d'accueil proposées par le réseau.

Si vous devenez adhérent, vous pourrez bénéficier de nos supports de communication et entrez dans la grande famille des agriculteurs de Bienvenue à la ferme !

→ **Équilodge et la Petite Broussarde à Moindou** pour un séjour en gîte à la ferme et la découverte de produits locaux ;

→ **Chez Soso et Lolo toujours à Moindou** vous ouvre sa table d'hôtes conviviale.

Autant d'occasions pour soutenir les producteurs locaux et partager l'art de vivre de la Brousse !



HD HYUNDAI
CONSTRUCTION EQUIPMENT

R55-9 MINI PELLE 5,5 T

- Cabine climatisée
- Moteur Yanmar 57CV
- Attache rapide hydraulique
- 3 godets

PRIX NET HT DÉFISCALISÉ

4 290 000 F*

en partenariat avec  **inter invest**
outré-mer

*Défiscalisation déduite applicable sur la mini pelle CE R55-9. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 31/12/2025. Photo non contractuelle.. Construisons notre pays, économisons l'énergie.



**ROYAL MOTORS
EQUIPEMENTS**

45, rue Fernand Forest - Ducos | 29 12 63 - www.royalmotors.nc
f Royal Motors Equipements Nouvelle-Calédonie
Ida : 86 06 06 ou ida.van@gbh.nc
Elora : 75 58 69 ou elora.egasse@gbh.fr

**LA CONCESSION
NORD** 

Julien Philippe
77 72 16

ANIMAUX À VENDRE

NOUVEAU À vendre 11 vaches Brahmousin et 2 taureaux dont un Sénépol (Upra) sur la côte Est. Prix 1,5 MF. **Tél. : 97 02 00**

À vendre cheptel race charolaise, tout âge. Visible sur Ouaco. **Tél. : 96 34 08**

Réduction de cheptel ovin à Poya. Vente de brebis, agnelles et béliers. **Tél. : 95 30 86 - agriblue@aquablue.nc**

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon **Tél. : 77 15 95**

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité. **Tél. : 86 41 38**

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. **Tél. : 77 51 60**

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais. **Tél. : 79 85 50**

ANIMAUX RECHERCHE

NOUVEAU Cherche à l'achat un lot de bouvillons. **Tél. : 78 97 15**

Cherche à échanger bouc reproducteur âgé de 5 ans (beau poil, gentil, cornes retournées vers l'intérieur) contre un autre bouc reproducteur visible sur Karikaté Païta. **Tél. : 79 93 84**

Recherche cornes de cerf en toute quantité. **Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08**

Recherche génisses, tous bovins : faire offre. **Tél. : 79 22 83**

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Semoir maïs Monosem pneumatique 6 rangs, à réviser. Prix : 300 000 F. Installation de séchage et stockage pour maïs, à démonter. Prix 2 MF. 2 pivots d'irrigation Otech (7 et 4 travées). Prix : 1,5 MF pièce. **Tél. : 75 97 98**

1 Nissan Patrol benne basculante équipé bull bar treuil side step, série 291 000 NC, 183 000 km peu évolutif, embrayage neuf, entretien régulier par garagiste, visible sur Nouméa. Prix 3,5 MF **Tél. : 84 80 57**

Vente engins occasion. Gerbeur : pramac GX 12/25, puissant, fiable, conduite latérale maniable et stable. Charge 1 200 t - hauteur de levage

2,75 m. Autonomie 3 h. Prix : 600 000 F. Élévateur thermique / Model GP 15, série 3 AP 20254. Charge 1,5 t. Prix : 600 000 F. **champsipouss@gmail.com**

Cuve métal 18 m³ sur bac rétenteur. Prix : 180 000 F. **Tél. : 85 63 79 / 78 12 08**

Gyrobroyeur Howard Galva type EHD240. Prix : 500 000 F. **Tél. : 77 78 13**

Plumeuse volaille 30d semi-pro très peu servie. Valeur neuve : 84 900 F. **Tél. : 51 83 03 - agripro.nc@gmail.com**

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée. **Tél. : 51 95 46**

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F. **Tél. : 79 27 03**

Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamao. Prix : 2 MF à débattre. **Tél. : 50 62 12** **giteanimalierducaillou@gmail.com**

MATÉRIEL RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion. **Tél. : 84 40 74 - barri.fel@gmail.com**

Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m. **Tél. : 78 79 57**

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur. **Tél. : 50 31 81**

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins. **Tél. : 79 97 86**

TERRAINS À VENDRE

À vendre propriété de 2,92 ha à Kaala-Gomen avec maison F3 +terrasse, 1 élevage avicole de 16 parcs sur 1000 m² avec 400 volailles, couveuse de 350 œufs et poussinière équipée de cages et volières. 1 verger de 250 arbres fruitiers irrigués et automatiques. 1 serre équipée culture hors sol de 25 x 6 m et une serre de 15 x 5 m en pépinière arbres fruitiers. 1 stock de porte-greffes agrume d'environ 3 000 plants et environ 150 plants greffés à la vente. Céder à 32 MF. **Tél. : 97 31 58 / 75 38 30**

À vendre à la Tamao Païta terrain de 1,7 ha + maison d'habitation + exploitation agricole (forage avec pompe électrique, panneaux solaires, batterie, arbres fruitiers). Prix : 45 MF. **Tél. : 94 82 86 - jltamao@hotmail.fr**

À vendre terrain de 8,77 ha à Bourail Boghen, arboré, clôturé, eau, électricité, forage, téléphone, internet. Prix : 49 MF. **Tél. : 98 00 35 - mailnoumea@mls.nc**

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de plaine, sensiblement inclinée. Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF. **Tél. : 71 01 41**

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc. **Tél. : 84 63 71**

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 ha avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière. **Tél. : 77 86 79 - jp.rolly@lagoon.nc**

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière. **Tél. : 87 62 10**

À vendre 24 ha situé à Pouembout, propriété agricole, dock + bungalow, eau/électricité. **Tél. : 73 27 46**

TERRAINS LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois. **Tél. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc**

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage. **Tél. : 79 98 09 / 74 27 14**

Jeune agriculteur récemment arrivé recherche propriété pour élevage bovin. **Tél. : 53 65 11** **morelquentin676@gmail.com**

TERRAINS RECHERCHE

Recherche 10 ha irrigables pour cultures maraichères. **Tél. : 76 19 84 - dgodillot@free.fr**

Recherche location d'un terrain de chasse pour trois (300-400 ares) avant La Foa. **Tél. : 86 68 68 - a.polizzi@mls.nc**

Recherche terrain entre 50 ares et 10 ha - zone : centre NC. Étude toute proposition. **Tél. : 51 01 62**

VÉGÉTAUX À VENDRE

Plants de poingo, origine vitroplants locaux. Prix 1 350 F, tarif dégressif en fonction des quantités. **Tél. : 75 52 12 - aclkabar@gmail.com**

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1, 2 ou 3 litres. **Tél. : 79 76 43**

Compost 100 % végétal à enlever à La Foa, tarifs dégressifs **Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10**

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-venant en stock ou sur commande, toute l'année, Prix : à partir de 500 F. **Tél. : 76 35 12**

Bottes de foin rondes, La Foa. **Tél. : 86 80 99**

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F. **Tél. : 77 67 45**

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F. Plants citrons 4 saisons non greffés, Prix : 1 500 F. **Tél. : 95 14 74**

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocats, manguiers, corossoliers, pommes kanak...) **Tél. : 47 67 25** à partir de 18 h

DIVERS

Don de papier broyé gratuit par les Archives de la Nouvelle-Calédonie. Idéal pour le paillage ou autre utilisation agricole. Volume disponible : 20 tonnes/mois. **Tél. : 73 15 26**

Vend 2 canots fibre 5,50 m de long dont un submersible. Prix : 50 000 F, le canot. Visible sur Magenta. **Tél. : 92 06 18**

Exploitation apicole vend 60 colonies en ruches langstroth en production, 25 ruchettes langstroth état neuf et 500 cadres montés filés neufs. Prix : 1,7 MF. **Contact : scanaoj@gmail.com**

Recherche une ânesse pour achat ou saillie sur Karikaté **Tél. 79.93.84 - Philippe Courtot**

Pinus à couper. Faire offre à la pépinière, Dumbéa. Renseignements Serge Toyon : **tél. 92 06 18**

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage, Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa. **Tél. : 78 28 84**

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa. **Tél. : 74 63 40 / 75 19 33 - Franck Robelin**

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison. **Tél. : 50 52 84**

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels, Prix : 800 F l'unité. **Tél. : 77 94 03**



COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE

Flashez ce QR code
Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à **accueil@cap-nc.nc**

Chaque annonce sera publiée dans 3 parutions à suivre de *La Calédonie agricole*. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

Je m'abonne • pour 6 numéros soit 1 200 F
La Calédonie agricole • pour 12 numéros soit 2 200 F

Merci de retourner le coupon accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC

Nom Prénom

N° de la carte agricole et de la pêche



AgriPro'Sud

Des services en ligne dédiés
aux professionnels du monde agricole

province-sud.nc/agriprosud

La province Sud vous propose en 1 clic :



FORMATION ET
ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE



ACCOMPAGNEMENT
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



VALORISATION DES
COMPÉTENCES



RÈGLEMENTATION

Direction du développement durable des territoires (DDDT)

Nouméa : 20 34 00 | Païta (à Port-Laguerre) : 20 39 50 | La Foa : 20 39 20 | Bourail : 20 39 00

« Penser proximité, agir durablement. »



La qualité japonaise certifiée



**Choisissez bien,
construisez mieux !**

NOUVEAU

Ciment Kaori

Béton armé, Travaux à la mer & milieux agressifs - Prise-mer



66% de carbone en moins*

Ciment Nickel

Béton armé & préfabrication
Prise-mer

Innocuité garantie
Chrome 6 limité



Ciment Caillou

Maçonnerie courante
Usage tropical

Découvrez la liste des distributeurs agréés en Nouvelle-Calédonie



TOKUYAMA

+687 24 32 90 | www.tokuyama.nc